

Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication
École des sciences politiques et sociales (PSAD)

La politique étrangère brésilienne vis-à-vis des Etats-Unis sous la présidence Lula (2003-2010).

Etude de l'affirmation d'un pays émergent sur la
scène internationale.

Auteur : Mufien Marchandise
Promoteur(s) : Prof. A. Ait-Chaalal
Lecteur(s) : Prof. I. Yépez Del Castillo
Année académique : 2018-2019
Master en Sciences Politiques, Orientation Relations Internationales

Déclaration de déontologie

« Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur. Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiants en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses et savoir que le plagiat constitue une faute grave. »

Remerciements

En guise de reconnaissance, je tiens à témoigner mes sincères remerciements à toutes les personnes qui ont contribué de loin ou de près à l'élaboration de ce mémoire de fin d'étude.

Je tiens particulièrement à remercier mon promoteur de mémoire Monsieur Ait-Chaalal pour sa disponibilité, ses conseils judicieux ainsi que pour le temps qu'il m'a consacré. Son aide fut précieuse pour m'orienter dans mes choix et mes réflexions.

Je souhaite également remercier Madame Yépez Del Castillo pour avoir bien voulu accepter le rôle de rapportrice et lectrice de ce travail.

Je désire aussi remercier tous les professeurs de l'UC Louvain qui, au cours de ces cinq dernières années, m'ont aidé à développer les compétences académiques et les outils nécessaires à ma réussite universitaire.

Enfin, j'aimerais également témoigner ma reconnaissance à ma famille et mes amis pour leur soutien et encouragement au cours de la réalisation de ce mémoire. Plus particulièrement, je souhaite remercier mon père pour ses relectures précieuses et indispensables.

Résumé

Ce mémoire a pour objectif de présenter et d'analyser de manière précise et objective la politique étrangère brésilienne du Président Lula (2003-2010) envers les Etats-Unis. Le Président Lula s'est, en effet, distingué par une politique étrangère très active et ambitieuse, traduisant la volonté brésilienne de devenir un acteur majeur dans le système international. Ce désir d'émergence comme Etat influant sur la scène internationale est intrinsèquement lié à la relation qu'il entretient avec la plus grande puissance mondiale, les Etats-Unis. Cette relation se caractérise par une quête d'autonomisation. Ce mémoire a donc pour objectif d'analyser les stratégies mises en place sous la présidence de Lula afin de développer cette autonomie sur la scène internationale.

Une étude de contexte sera d'abord réalisée afin de mettre en lumière les événements importants ayant eu un impact sur les relations internationales dans les années 2000. Celle-ci sera accompagnée par un rappel des grands principes régissant l'action extérieure brésilienne, permettant ainsi de mieux comprendre les décisions brésiennes prises pendant cette période.

La politique étrangère du Président Lula sera ensuite analysée à travers trois axes stratégiques. La première partie s'intéressera ainsi à la volonté de réforme des institutions internationales afin de donner davantage de poids aux pays en voie de développement. La seconde partie se concentrera sur l'intérêt que le leader portait aux processus d'intégration régionale en Amérique du Sud et leur rôle dans la quête d'affirmation internationale brésilienne. Le troisième axe stratégique détaillera quant à lui la diplomatie très active du Président Lula pour développer de nouveaux partenariats commerciaux et diplomatiques et montrer en quoi ceux-ci s'ancrent dans cette volonté d'exercer plus de responsabilités sur la scène internationale.

Enfin, la dernière partie de ce mémoire tentera d'établir un bilan de la présidence Lula à travers l'analyse de la relation entre le Brésil et les Etats-Unis. Il s'agira, par conséquent, de mettre en lumière les aboutissements de l'action extérieure brésilienne pendant cette période et ses conséquences sur le statut international du pays à la fin des années Lula.

Sigles et abréviations

ABACC : Agence brasilio-argentine de compatibilité et de contrôle des matières nucléaires

AIEA : Agence internationale de l'énergie atomique

ALENA : Accord de libre-échange nord-américain

BM : Banque mondiale

BRIC(S) : Groupe de puissances économiques émergentes : Brésil, Russie, Inde, Chine (auquel a été ajoutée l'Afrique du Sud en 2010)

CAN : Communauté andine des nations

CDS : Conseil de défense sud-américaine

CEED : Centro de Estudios Estratégicos de Defensa

CSN : Communauté sud-américaine des nations

CSNU : Conseil de Sécurité des Nations unies

FARC : Forces armées révolutionnaires de Colombie

FOCEM : Fonds de convergence structurelle du MERCOSUL

FMI : Fond monétaire international

G-4 : Coalition formée par quatre pays revendiquant une réforme du Conseil de Sécurité des Nations unies : Brésil, Inde, Japon et Allemagne.

G-7 : Groupe regroupant les États-Unis, le Japon, l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni, l'Italie, le Canada pour dialoguer sur les questions économiques

G-20 : Coalition de pays en voie de développement pour faire front devant les pays développés dans les négociations commerciales et économiques (Cancun et réforme du FMI, BM)

IBAS : Forum dialogue établi entre le Brésil, l'Inde et l'Afrique du Sud

OMC : Organisation mondiale du commerce

PARLASUL : Parlement du MERCOSUL

P-4 : Membres permanents du Conseil de Sécurité sans les États-Unis

PT : Parti travailliste

MERCOSUL : Marché commun du sud

MINUSTAH : Mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti

OEA : Organisation des États américains

OMP : Opération de maintien de la paix

ONU : Organisation des Nations unies

PAC : Programme d'accélération de la croissance

PIB : Produit intérieur brut

SAFTA : Projet visant à établir une zone de libre-échange sur le continent sud-américain

SDN : Société des nations

TNP : Traité de non-prolifération sur les armes nucléaires

UE : Union européenne

UNASUL : Union des nations sud-américaines

ZLEA : Zone de libre-échange des Amériques

Table des matières

Introduction	1
1 Contextualisation	7
1.1 Mise en perspective historique	7
1.2 Contexte international	8
1.3 Contexte intérieur.....	13
2 Conception de l'ordre international sous l'administration du gouvernement Lula	17
2.1 Introduction : Le Brésil et les relations internationales	17
2.2 Principes et ligne de conduite de la politique étrangère brésilienne.....	18
3 Axes stratégiques de la politique étrangère de l'administration Lula	27
3.1 Participation accrue et volonté de réforme des institutions internationales	27
3.1.1 Volonté de réforme du Conseil de Sécurité des Nations unies	28
3.1.2 Activisme brésilien au sein des institutions économiques et financières	35
3.2 Intégration régionale	39
3.2.1 MERCOSUL.....	40
3.2.2 L'UNASUL	44
3.2.3 Limites de l'intégration régionale.....	47
3.3 Diversification des partenaires commerciaux et diplomatiques.	49
3.3.1 Forum IBAS.....	49
3.3.2 BRICS	54
4 Evaluation de la relation entre le Brésil et les Etats-Unis	61
4.1 Synthèse : prises de position à travers une démarche collective	61
4.2 Prise de position vis-à-vis des Etats-Unis : exemples du Honduras et de l'Iran	62
Conclusion.....	67
Bibliographie :	69

Introduction

Le Président Luiz Inácio Lula da Silva est connu pour son vif intérêt pour les questions de politiques internationales. Ses deux mandats (2003-2010) en tant que président brésilien se sont, par conséquent, traduits par une politique étrangère très active et ambitieuse. L'administration Lula a, en effet, dynamisé l'action internationale brésilienne de manière très variée.

D'un point de vue régional, la politique de Lula s'est caractérisée par une volonté de renforcer le processus d'intégration régionale à travers l'approfondissement des structures existantes, le MERCOSUL, mais aussi en participant de manière importante au développement d'une nouvelle organisation régionale assez inédite : l'UNASUL. L'administration Lula s'est également montrée très entreprenante dans la création de nouveaux forums de coopération multilatérale. Dans la première décennie des années 2000, fut ainsi développé, grâce à un engagement brésilien considérable, le forum IBAS regroupant l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud, ainsi que le forum des BRIC(S) ouvrant une dimension nouvelle de coopération entre les économies émergentes que sont le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud. Fort de ces nouvelles formes de coopération plus développée, le Brésil a également manifesté de manière de plus en plus prononcée son désir de réformer les institutions internationales existantes. Un désir qui traduit une aspiration à jouer un rôle plus important sur la scène internationale. Le Brésil s'est donc investi dans un projet de réforme du Conseil de Sécurité des Nations unies conjointement avec l'Inde, l'Allemagne et le Japon (G-4) et a fait part de sa volonté de réformer les grandes institutions économiques et financières internationales que sont le Fond Monétaire International et la Banque Mondiale.

Son engagement au sein des institutions internationales et son dynamisme à forger et approfondir ses relations diplomatiques lui ont ainsi valu sur la scène internationale une popularité sans précédent. En 2009, le Président américain Barack Obama qualifia

son homologue brésilien comme le “*politicien le plus populaire au monde.*”¹ Outre son succès sur la scène internationale, le Président Lula était aussi très populaire dans son propre pays, son taux de popularité atteignant même 87% à la fin de son deuxième mandat.² Pour comprendre l’action extérieure du Président Lula, il est fondamental de mettre celle-ci en perspective avec la relation partagée entre le Brésil et les Etats-Unis.

Après la chute du mur de Berlin le 9 novembre 1989 et la dissolution deux ans plus tard de l’Union soviétique, les codes dictant les relations internationales pendant la guerre froide furent bouleversés. La décennie des années nonante fut ainsi témoin de l’émergence d’une puissance sur la scène internationale, inégalée à l’échelle de l’Histoire, les Etats-Unis. Beaucoup, à l’instar de Charles Krauthammer, identifièrent le nouveau système international comme étant unipolaire, au moins temporairement, avant l’émergence de nouvelles puissances.³ Un tel constat était basé sur l’absence de pays capables de rivaliser avec les Etats-Unis. A travers le concept d’ “hyperpuissance”, Hubert Védrine⁴ mettait, par exemple, en avant le fait que la suprématie américaine était présente dans tous les domaines, allant de la puissance militaire à la puissance culturelle.⁵ Samuel Huntington qualifia quant à lui le nouveau système international comme étant uni-multipolaire⁶, renforçant d’un côté l’idée de la puissance américaine sans équivalence sur la scène internationale, mais en soulignant néanmoins l’importance des puissances majeures et régionales sur l’échiquier international. Ainsi, l’idée que le système international évolue progressivement vers une forme plus multipolaire est partagée par la plupart des académiciens.⁷ Cette affirmation s’est vu conforter par l’émergence de plus en plus marquée de certains pays sur la scène internationale. Le Brésil, au vu de ses caractéristiques physiques (population, superficie, ressources naturelles) et de son développement économique (6ème économie mondiale en 2011 avec un PIB de 2400 milliards de dollars⁸), est considéré comme l’un de ces pays émergents, parmi d’autres, comme l’Inde ou la

¹ *Le Monde*, « Lula, la chute de l’icône de la gauche brésilienne », 5 avril 2018.

² Ibidem.

³ C. KRAUTHAMMER, “ The unipolar moment ”, *Foreign Aff.*, 1990, p.24.

⁴ Hubert Védrine était Ministre des Affaires Etrangères français (1997-2002), sous la présidence de Jacques Chirac.

⁵ H. VEDRINE, “ Les États-Unis : hyperpuissance ou empire ? ”, *Cités*, 2004, n°20, p.140.

⁶ S. HUNTINGTON, “The Lonely Superpower”, *Foreign Affairs*, 1999, n°2, p.36.

⁷ W. WOHLFORTH, “ The Stability of a Unipolar World ”, *International Security*, 1999, n°1, p.6.

⁸ M. DROULERS, “ Le Brésil, pays émergent ”, *Confins. Revue franco-brésilienne de géographie/Revista franco-brasilera de geografia*, 2016, n° 26, p.1.

Chine. Etant donné le rôle prédominant des Etats-Unis dans le système international, l'analyse de la politique étrangère de ces pays émergents ne peut pas être effectuée sans mettre en évidence l'influence qu'a celui-ci sur les décisions et les choix pris quant aux positions défendues par ces puissances émergentes sur la scène internationale.

Ainsi, ce mémoire a pour objectif d'analyser le positionnement brésilien vis-à-vis des Etats-Unis sous la présidence Lula (2003-2010). Celui-ci doit être compris dans sa globalité, c'est-à-dire non seulement à travers les relations que les deux pays entretiennent directement, mais aussi à travers les relations indirectes, au sein, par exemple, des institutions internationales.

Ce positionnement brésilien est caractérisé par une quête d'autonomisation vis-à-vis des Etats-Unis. Pour Russel et Tokatljan, l'autonomie sur la scène internationale (*External autonomy*) peut être comprise comme “*the ability of the state, understood as the capacity and determination to make decisions based on its own needs and objectives without interference or restriction from abroad, and to control processes or events produced beyond its borders.*”⁹ Cette notion doit également être interprétée comme étant située sur un continuum entre deux idéaux-types : une dépendance totale (alignement) et une autonomie totale. Le degré de cette autonomie varie donc principalement en fonction de ses “*attributes of power, both hard and soft, of states and the external conditions they face.*”¹⁰ Le *Hard Power* brésilien est relativement faible au vu de ses capacités militaires¹¹, à l'inverse de la puissance militaire américaine sans équivalence à l'heure actuelle. Par conséquent, la quête d'autonomie brésilienne ne peut se comprendre qu'à travers le concept de *Soft balancing* défini comme des “*actions that do not directly challenge US military preponderance but that use nonmilitary tools to delay, frustrate, and undermine aggressive unilateral US military policies.*”¹² Ainsi, incapable de rivaliser militairement avec les Etats-Unis, le Brésil développe une approche différente pour s'assurer davantage d'autonomie dans ses choix de politique étrangère à travers l'exploitation des institutions internationales,

⁹ R. RUSSELL, J. TOKATLIAN, “From antagonistic autonomy to relational autonomy: a theoretical reflection from the Southern Cone”, *Latin American Politics and Society*, 2003, n°1, p.2.

¹⁰ Ibidem.

¹¹ Voir la partie sur les principes guidant la politique étrangère brésilienne.

¹² R. PAPE, “Soft balancing against the United States”, *International security*, 2005, n°1, p.10.

le développement et l'approfondissement de nouvelles relations diplomatiques et économiques.

Cette nouvelle approche stratégique adoptée sous l'administration Lula a été conceptualisée par Tullo Vigevani et Gabriel Cepaluni, approche qu'ils ont nommée *"autonomy through diversification"*. Ils définissent cette stratégie comme suit : *"an adherence to international norms and principles by means of South-South alliances, including regional alliances and through agreements with non-traditional partners (China, Asia-Pacific, Africa, Eastern Europe, Middle East, ect.), trying to reduce asymmetries in foreign relations with powerful countries; at the same time, the maintenance of regular and good relations with developed countries cooperating with them in international organizations and reducing their power."*¹³ Ce mémoire se concentrera, par conséquent, sur l'étude de ces différents axes de la stratégie de politique étrangère développée par la diplomatie brésilienne, tout en mettant en évidence les événements contextuels pertinents.

A la lumière du cadre théorique existant dans la littérature scientifique, la politique étrangère brésilienne sera ainsi traitée à travers un nombre considérable de sources diverses. Une attention particulière sera accordée aux déclarations officielles des diplomates, hauts fonctionnaires et membres du gouvernement brésilien. Le recours aux documents officiels fournis par les organisations internationales traitées ou des sommets internationaux recevront également beaucoup d'intérêt. Enfin, une exploration vaste et complète de la littérature scientifique concernant de près ou de loin le sujet, ainsi que de travaux académiques traitant de sujets similaires seront pris en compte afin d'apporter une analyse riche et permettre, de ce fait, une compréhension profonde et précise du sujet.

Ayant pour objectif d'analyser la politique étrangère du gouvernement Lula vis-à-vis des Etats-Unis, ce mémoire se divisera de la façon suivante afin d'assurer un maximum de clarté et précision. La première partie se concentrera sur le contexte international qui a accompagné la présidence de Lula et sur les événements indispensables à la compréhension des dynamiques internationales à l'oeuvre lors de

¹³ T. VIGENANI, G. CEPALUNI, *Brazilian Foreign Policy in Changing Times : The quest for autonomy from Sarney to Lula*, Lanham : Lexington Books, 2009, p.86.

la première décennie des années 2000. La seconde partie résumera de manière précise les grands principes et caractéristiques régissant la politique étrangère du Brésil. Le troisième chapitre se concentrera sur l'étude de l'action extérieure brésilienne à travers l'analyse de trois axes stratégiques : la volonté de prendre plus de responsabilité au sein du système international et d'en réformer certaines institutions, le développement de l'intégration régionale et finalement l'action diplomatique visant à la diversification des partenaires diplomatiques et commerciaux. Le dernier chapitre fera état de certaines prises de position du Brésil vis-à-vis des Etats-Unis. La conclusion fera finalement une tentative de bilan de l'action diplomatique du gouvernement Lula et son impact sur la relation entre le Brésil et les Etats-Unis.

1 Contextualisation

Les relations entre le Brésil et les Etats-Unis sont longues et complexes. Les décisions et l'orientation de la politique étrangère prises sous le gouvernement Lula nécessitent une étude du contexte international et de la situation intérieure, pour en comprendre précisément les tenants et les aboutissants. Les conjonctures internationale et intérieure sont, en effet, des éléments déterminants pour analyser le dynamisme de sa politique étrangère au cours de ses deux mandats présidentiels.

1.1 Mise en perspective historique

Durant la guerre froide, les relations internationales furent caractérisées par l'affrontement bipolaire entre les deux superpuissances. Une telle configuration ne permettait pratiquement aucune marge de manoeuvre aux autres pays qui étaient contraints de s'adapter aux aléas des décisions prises par les deux géants. Le Brésil qui, depuis longtemps, partageait une relation avec les Etats-Unis, s'est tourné naturellement vers le camp libéral. La puissance américaine pendant la guerre froide était, en effet, considérée par les dirigeants brésiliens comme *“le seul rempart contre la contagion des idées communistes et le risque, réel, du débordement révolutionnaire.”*¹⁴ Si la relation entre le Brésil et les Etats-Unis fluctue durant cette période de guerre froide et présente une certaine complexité, la politique étrangère du Brésil de cette époque est généralement conceptualisée dans la littérature scientifique comme un alignement quasiment systématique des positions brésiliennes sur celles de son voisin nord-américain.

Plus tard, avec la fin de la dictature militaire et l'avènement d'un modèle de démocratie libérale, matérialisé par la promulgation de la nouvelle constitution le 5 octobre 1988¹⁵, la politique étrangère a graduellement évolué jusqu'à l'arrivée du Président Cardoso le premier janvier 1995. De manière très simplifiée, la politique

¹⁴ Y. GERVAISE, *Géopolitique du Brésil : les chemins de la puissance*, Paris : Presse universitaire de France, 2012, p.50.

¹⁵ T. VIGENANI, G. CEPALUNI, op.cit., p.12.

extérieure sous cette administration est caractérisée par un engouement nouveau pour une participation accrue au sein des institutions internationales et au développement de ses normes, ayant pour préférence l'émergence d'un ordre international hautement institutionnalisé¹⁶ dans lequel le Brésil pourrait prendre part. La politique étrangère du gouvernement Lula s'inscrit globalement dans la continuité de celle de son prédécesseur, bien que celle-ci montre également des éléments novateurs en mettant l'accent sur de nouvelles priorités.¹⁷ Pour comprendre les nouvelles priorités stratégiques du gouvernement Lula, il est important de s'intéresser au contexte international qui a précédé puis accompagné sa prise de pouvoir.

1.2 Contexte international

Attentats du 11 septembre 2001

L'administration du Président G.W. Bush entra en fonction le 20 janvier 2001 et précédait ainsi de deux années l'investiture du Président Luiz Inácio Lula da Silva, le premier janvier 2003. Ces deux années sont néanmoins importantes car elles témoignent d'un changement très considérable dans la politique étrangère de l'administration américaine. Ce changement aura des répercussions importantes sur la relation entre les Etats-Unis et le Brésil. En effet, au début de son mandat, l'administration Bush déclarait que "... *Latin America would be a priority for U.S. foreign policy.*"¹⁸ Celle-ci envisageait notamment de remettre sur le devant de la scène les négociations commerciales¹⁹ avec les pays sud-américains en vue d'aboutir à un accord de libre-échange à l'échelle de l'hémisphère, la ZLEA (zone de libre-échange des Amériques). Il était également question de développer une gestion coordonnée des problèmes d'immigration et de lutte contre les trafics de drogue.²⁰ Si l'Amérique latine avait été annoncée comme une des priorités du gouvernement Bush, la réalité en témoigne néanmoins autrement. En effet, après les attentats du 11 septembre 2001,

¹⁶ Idem, p.54.

¹⁷ J. LOVE, W. BAER (ed.), *Brazil under Lula : economy, politics, and society under the worker-president*, New York : Palgrave-Macmillan, 2009, p.171.

¹⁸ P. HAKIM, " Is Washington Losing Latin America? ", *foreign affairs*, 2006, p.41.

¹⁹ C. PECEQUILO, " A new Strategic Dialogue : Brazil-US relations in Lula's presidency (2003-2010) ", *Revista brasileira de política internacional*, 2010, n°spécial, p.135.

²⁰ P. HAKIM, op.cit., p.41.

l'administration américaine a redéfini les priorités stratégiques de sa politique étrangère. Les Etats-Unis se sont ainsi relativement désintéressés de l'Amérique latine²¹, marquant un retrait de l'action états-unienne sur le continent²² au profit d'un investissement important des Etats-Unis dans la "Global War on terrorism". Cette redéfinition de la doctrine stratégique révisée et exprimée dans "*The National Security Strategy Of The United States*" en septembre 2002, a contribué à l'accroissement des différences entre les deux pays, étant donné l'éloignement de leurs priorités stratégiques respectives²³. En effet, l'affirmation de l'attitude unilatérale adoptée par l'administration américaine a entraîné l'affaiblissement relatif des institutions internationales, de la coopération multilatérale et de manière plus générale, les Américains ont montré un certain désintérêt pour les questions non-sécuritaires²⁴. L'attention fut davantage portée au Moyen-Orient et à la question du fondamentalisme religieux.

Dans le cadre de sa lutte contre le terrorisme, les USA ont entrepris des interventions militaires en Afghanistan (2001) puis en Irak (lancée le 19 mars 2003) en outrepassant, dans le second cas, le Conseil de Sécurité des Nations unies. Le Brésil, accompagné par d'autres nations comme la France, la Russie ou encore l'Allemagne, s'est prononcé en faveur du respect des institutions multilatérales.²⁵ A cet égard, le Brésil a également refusé une participation à la "Coalition of the Willing", chargée de mener l'intervention militaire en Irak sous le leadership américain. Cette intervention unilatérale en Irak a été suivie d'importantes critiques au Brésil qui "*reste très hostile à ce qu'il considère comme de l'interventionnisme abusif des puissances occidentales.*"²⁶ Les administrations américaines précédentes (Bush Senior et Bill Clinton) avaient tenté de trouver une position privilégiant globalement une certaine modération dans leurs politiques et actions sur la scène internationale afin que celles-

²¹ M. CLOUTIER, "La montée d'une deuxième puissance dans le continent américain : examen des relations entre le Brésil et les États-Unis sous Lula et Rousseff", *Chroniques des Amériques*, 2015, n°3, p.3.

²² C. ZILLA, *Brazil's Foreign Policy Under Lula*, German Institute for International and Security Affairs : "SWP Research Paper", n°2, 2017, p.7.

²³ M. HIRST, *Understanding Brazil-United States relations : contemporary history, current complexities and prospects for the 21st century*, Brasília : Fundação Alexandre de Gusmão, 2013, p.251.

²⁴ C. PECEQUILO, op.cit., p.135.

²⁵ Idem, p.141.

²⁶ P. HOWLETT-MARTIN, *La politique étrangère du Brésil (2003-2010) : une émergence contestée*, Editions L'Harmattan, 2012, p.102.

ci soient compatibles avec le droit international.²⁷ Fidèle à cette idée-là, les Etats-Unis avaient exercé, après la chute de l'URSS, leur nouvelle responsabilité en mettant l'accent sur la coopération multilatérale et les Nations unies²⁸, bien qu'en refusant toutefois de prendre part dans un nombre important d'accords multilatéraux comme la Convention sur l'interdiction des mines anti-personnelles (1997), le Protocole de Kyoto (1997) ou encore la Cour Pénale Internationale (1998).²⁹ Cette nouvelle orientation de la politique étrangère américaine a poussé le Président Cardoso (au pouvoir jusqu'au 31 décembre 2002), à renforcer les relations diplomatiques du Brésil avec l'Inde, l'Afrique du Sud et la Chine qui exprimaient également des craintes face à l'attitude américaine, espérant par la même occasion obtenir une marge de manoeuvre plus importante dans la négociation de la ZLEA.³⁰ Une tendance à laquelle le Président Lula donna d'ailleurs encore plus de substance en accentuant la régularité de ses relations avec ces pays émergents.

La réorientation de la stratégie de politique étrangère de l'administration Bush a donc laissé un espace vacant en Amérique latine, permettant au Brésil de s'affirmer à la fois sur la scène régionale mais aussi internationale: *"This 'loosening-up' within the international and regional arena provided Brazil with the space needed to embark on a dynamic and formative foreign policy."*³¹ Sous la présidence du gouvernement Lula, *"...Washington's influence reached a low point in the history of inter-American relations, above all in South America."*³² Les événements qui se sont déroulés sur la scène internationale avant l'arrivée au pouvoir du Président Lula ont ainsi eu une influence importante sur la relation entre les USA et le Brésil.

A sa prise de pouvoir, Lula a, par conséquent, hérité d'une relation caractérisée par un moment d'éloignement relatif entre les deux pays, sans réels progrès mais sans pour autant porter une dimension conflictuelle particulière.³³ Cependant, un sentiment anti-

²⁷ H. JAGUARIBE, *Brazil, the world and man today : various studies*, Brasília : Fundação Alexandre de Gusmão, 2009. p.105.

²⁸ Idem, p.388.

²⁹ LAVALEE-MONTAMBAULT Bruno, *Le niveau d'autonomie du Brésil durant l'administration Lula (2003-2010) : étude du contexte pour l'action et des stratégies de politique étrangère*, Mémoire de licence en Science Politique, Montréal : Université de Montréal, 2012, p.32.

³⁰ T. VIGENANI, G. CEPALUNI, op.cit., p.86.

³¹ C. ZILLA, op.cit., p.8.

³² Idem, p.13.

³³ C. PECEQUILO, op.cit., p.133.

américain prévalait majoritairement dans l'opinion publique brésilienne, dans les sphères bureaucratiques en charge de la politique étrangère ou encore dans certains milieux intellectuels et entrepreneuriaux.³⁴ Ajoutée à cela, l'orientation idéologique du “*Partido dos Trabalhadores*” (PT) était également problématique pour les Etats-Unis, celle-ci décrite par Paulo Roberto De Almeida comme “*a confused mixture of typical (and stereotypical) Latin-American leftism with old-style nationalism and anti-imperialism, with brushes of Castroism, Stalinism, Trotskyism, and Liberation Theology beliefs.*”³⁵ Ces éléments ont ainsi contribué à une certaine appréhension américaine quant à ses futures relations avec le Brésil.

La politique étrangère du gouvernement Lula ne s'est néanmoins pas muée en une politique étrangère hostile aux Etats-Unis comme l'avaient appréhendé certains néoconservateurs avant l'entrée en fonction du Président Lula : “*... in Washington, Luiz Inácio Lula da Silva was being described as a radical who would revolutionize Brazil and form another axis of evil along with the communist leaders of Cuba and, supposedly, Venezuela.*”³⁶

Cette inquiétude quant à la position qu'allait adopter le nouveau Président brésilien se dissipa rapidement après les efforts entrepris par la nouvelle administration pour atténuer les craintes des dirigeants américains³⁷. Si Lula aspirait à un système international plus juste dans lequel les Etats du Sud seraient mieux représentés, il voulait également préserver une bonne relation avec son partenaire américain. Afin de rétablir la confiance entre les deux pays, l'administration de Lula témoigna donc rapidement son intérêt pour une bonne entente. Le jour de sa prise de fonction (le premier janvier 2003), le ministre des affaires étrangères, Celso Amorim mit en évidence l'importance de développer une relation positive avec les Etats-Unis, non seulement au niveau économique et commercial mais également concernant la place plus affirmée à laquelle aspire le Brésil dans les institutions internationales³⁸. Lula

³⁴ M. HIRST, op.cit., p.228.

³⁵ P. DE ALMEIDA, “Never before seen in Brazil : Luis Inácio Lula da Silva's grand diplomacy”, *Revista brasileira de política internacional*, 2010 n°2, p.162.

³⁶ L. BANDEIRA, “Brazil as a regional power and its relations with the United States”, *Latin American Perspectives*, 2006, n°3, p.24.

³⁷ T. VIGENANI, G. CEPALUNI, op.cit., p.94.

³⁸ MINISTERIO DAS RELACOES EXTERIORES : SECRETARIA DE PLANEJAMENTO, *Brazilian Foreign Policy Handbook*, Brasília : Alexandre de Gusmão Foundation, 2008, p.95.

déclara à propos des Etats-Unis à plusieurs reprises : “*Without any question, I believe that we can surprise the world in terms of the relationship*”³⁹, diminuant ainsi les préoccupations américaines à son égard.

Emergence de nouvelles puissances

Outre le virage unilatéral entrepris par l’administration de G. W. Bush, les années 2000 marquent aussi l’émergence progressive de nouvelles puissances économiques sur la scène internationale, communément appelées BRIC. Les pays des BRIC, dont le Brésil fait également partie, ont fait l’objet d’une attention très particulière de la part de l’administration Lula car ils étaient vus comme un moyen d’équilibrer, dans une certaine mesure, la prépondérance de la superpuissance américaine dans les institutions internationales. Caractérisés par leur croissance économique soutenue, la taille importante de leur population, les pays des BRIC représentaient autour de 20% du PIB mondial en 2010⁴⁰, un poids dans l’économie mondiale qui ne cesse d’augmenter. Ce gain d’importance dans une économie mondiale globalisée a, par conséquent, poussé ces pays à revendiquer davantage de poids au sein des institutions internationales (principalement économiques et financières), essayant de transformer ainsi leur développement économique en influence politique dans les mécanismes de gouvernance globale. Ces revendications ont pris encore plus d’importance après la crise financière de 2007-2008 qui a davantage affecté les économies avancées que les pays émergents.⁴¹ La relation entre le Brésil et les BRIC sera traitée plus en profondeur plus tard, dans l’analyse de la politique étrangère brésilienne et la diversification de ses partenaires.

Si le contexte international est un élément qui a eu une influence considérable dans l’émergence du Brésil sur la scène régionale et internationale, il convient également de s’intéresser aux transformations intérieures du Brésil dans les années précédant l’entrée en fonction du Président Lula mais également des réformes internes que celui-ci a entreprises. Les changements intérieurs qu’a connus le Brésil sous la présidence de Cardoso puis sous celle de Lula ont, en effet, eu une influence importante sur

³⁹ L. BANDEIRA, op.cit., p.25.

⁴⁰ C. RIFFLART, “L’émergence des BRIC : le leadership occidental bousculé? ”, *Problèmes économiques*, 2014, p.7.

⁴¹ Idem, p.6.

l'affirmation du Brésil au niveau international et sa capacité à mener une politique extérieure autonome.

1.3 Contexte intérieur

Réformes économiques et sociales

Si la conjoncture internationale des deux présidences de Lula était favorable à son activisme diplomatique et à une prise d'importance du Brésil sur la scène régionale et internationale, celle-ci ne peut cependant pas être uniquement comprise d'un point de vue systémique. En effet, les réformes économiques et sociales entreprises par le gouvernement Lula se sont révélées être également essentielles pour assurer la stabilité macroéconomique et renforcer la démocratie brésilienne, influençant directement le rayonnement du Brésil sur la scène internationale.

L'élection de Lula, homme issu d'une famille modeste et qui a milité une grande partie de sa vie dans des organisations syndicales, a suscité beaucoup d'émotion dans la société brésilienne allant de l'espoir pour l'électorat de gauche à la crainte pour les défenseurs du Consensus de Washington. Après son investiture, beaucoup s'attendaient à observer un changement radical dans les politiques économiques intérieures au Brésil. En effet, son prédécesseur Cardoso avait centré ses réformes économiques sur l'association de trois éléments : *“privatisation, libéralisation et rigueur budgétaire et monétaire.”*⁴² L'orientation néolibérale de sa politique économique n'a pourtant pas été couronnée de succès et Cardoso a, par conséquent, laissé à la fin de son deuxième mandat, une situation économique périlleuse à la nouvelle administration brésilienne. Avec un taux d'inflation annuel atteignant les 12,5% à la fin de l'année 2002⁴³, couplée à une croissance économique relativement faible, d'une dette nationale importante (57,2 % du PIB en 2003)⁴⁴ et d'une

⁴² L. DELCOURT, *Le Brésil de Lula, un bilan contrasté*, Paris : Syllepse Eds, 2010, p.8.

⁴³ N. BARBOSA-FILHO, “ An unusual economic arrangement : the Brazilian economy during the first Lula administration, 2003–2006 ”, *International Journal of Politics, Culture, and Society*, 2008, n°3-4, p.199.

⁴⁴ T. GENRO, A. FIALHO, F. BENEVETT, “ Brésil : pour une nouvelle politique économique ”, *Mouvements*, 2006, n°45-46, p.190.

dévaluation importante du réal brésilien par rapport au dollar américain⁴⁵, l'administration Cardoso n'a assurément pas été en mesure d'exploiter pleinement le potentiel brésilien pourtant gigantesque, si l'on considère sa superficie, l'importance de sa population et la possession de ressources naturelles considérables.

La situation économique brésilienne, fébrile au moment de son investiture, n'a pourtant pas empêché Lula de maintenir une certaine continuité, suivant dans les grandes lignes les politiques macroéconomiques entreprises par son prédécesseur. En effet, si la majorité des politiques économiques de l'administration Cardoso étaient axées sur les exigences du FMI, Lula ne s'y opposa pas après son accession au pouvoir présidentiel. Lors de son premier mandat, il renforça même les mesures de rigueurs budgétaires exigées par le FMI dont l'excédent primaire était fixé à 3,75% du PIB, en introduisant un seuil encore plus rigide en fixant l'excédent primaire à 4,25% du PIB.⁴⁶ Outre la continuité de certaines orientations de l'administration précédente, Lula a entrepris ou a relancé sous une autre forme un nombre important de programmes sociaux, de manière plus affirmée encore durant son second mandat. Ceux-ci visaient à réduire la pauvreté (programme "*Fome Zero*") ainsi qu'à promouvoir l'accès à l'enseignement (universitaire) pour tous, (*Programa Universidade para Todos* (ProUni) et *Reestruturação e Expansão das Universidades Federais* (REUni)). Le principal volet de "*Fome Zero*" est le programme d'allocation familiale "*Bolsa Família*", qui a profité à 12 millions de ménages brésiliens.⁴⁷ Les familles recevaient des allocations familiales en échange d'une preuve assurant l'inscription des enfants à l'école.⁴⁸ Ce programme couplé à une augmentation importante du salaire minimum a, durant les deux mandats de Lula, sorti 20 millions de personnes de la pauvreté⁴⁹ et est responsable d'une réduction significative du coefficient de GINI⁵⁰, indice de mesure par excellence du niveau d'inégalité au sein d'une société, passant de 0.64 à 0.56.⁵¹ La lutte contre la pauvreté s'est avérée fructueuse, le Brésil étant d'ailleurs un

⁴⁵ N. BARBOSA-FILHO, op.cit., p.196.

⁴⁶ Y. GERVAISE, op.cit., p.96.

⁴⁷ A. GASNIER, « Au Brésil, 12 millions de familles mangent grâce à une bourse », *Le Monde*, 14 septembre 2010

⁴⁸ L. MOURÃO, A. JESUS, " Bolsa Família (Family Grant) Programme : an analysis of Brazilian income transfer programme ", *Field Actions Science Reports. The journal of field actions*, 2011, n°3, p.2.

⁴⁹ P. HOWLETT-MARTIN, op.cit., p.84.

⁵⁰ L. MOURÃO, A. JESUS, op.cit., p.3.

⁵¹ P. HOWLETT-MARTIN, op.cit., p.69.

des premiers pays à atteindre les Objectifs du Millénaire des Nations unies en matière de développement.⁵² L'émergence d'une classe moyenne forte, liée à la croissance économique et aux mesures sociales prises par le gouvernement brésilien ont ainsi contribué à consolider la démocratie brésilienne et, par effet de miroir, son image internationale.

De plus, l'administration Lula a également mis sur pied un programme de développement des infrastructures ayant pour objectif de soutenir la croissance économique et l'emploi, en veillant à ce que les actions entreprises soient bénéfiques pour l'amélioration des conditions de vie au Brésil⁵³. Le programme d'accélération de la croissance (PAC) interprété par certains comme une réorientation néokynésienne de la politique économique du gouvernement Lula, s'était, à cet effet, vu attribuer une enveloppe de 200 milliards d'euros pour la période 2007-2010.⁵⁴ L'idée adjacente à ce programme de développement était donc que la croissance économique ne pouvait se baser uniquement sur le commerce extérieur mais devait également se développer grâce à l'accroissement de la consommation au sein du marché intérieur.

Cette stabilité intérieure construite sur une croissance économique forte, sur une réduction de la pauvreté et une consolidation de la démocratie à travers le renforcement de la classe moyenne, s'est avérée être un élément primordial⁵⁵ pour l'essor de l'action diplomatique brésilienne. En effet, le "Brasilia Consensus", un modèle combinant "*orthodox macroeconomic policies, social expenditures, the development of a strong internal market and a somewhat protectionist approach to industrial development and the management of natural resources*"⁵⁶ a ainsi proposé un modèle alternatif au Consensus de Washington pour les pays en voie de développement. Celui-ci allie, en effet, une croissance économique importante en gardant une dimension inclusive qui lui a permis de réduire la pauvreté, tout en promouvant également le modèle démocratique et le respect des droits de l'Homme.⁵⁷

⁵² L. DELCOURT, op.cit., p.21.

⁵³ J. CHAVES, "L'État et le Marché dans le Brésil contemporain (2003-2012) : Le Programme d'Accélération de la Croissance (PAC)", *Problèmes d'Amérique latine*, 2014, n°94, p.16

⁵⁴ L. DELCOURT, op.cit., p.21.

⁵⁵ D. MARES, H. TRINKUNAS, *Aspirational power : Brazil on the long road to global influence*, Washington D.C. : Brookings Institution Press, 2016, p.67.

⁵⁶ L. CASANOVA, J. KASSUM, *The Political Economy of an Emerging Global Power : in search of the Brazil dream*, London : Palgrave Macmillan, 2014, p.27.

⁵⁷ D. MARES, H. TRINKUNAS, op.cit., p.69.

Un tel modèle a, par conséquent, permis au gouvernement Lula de développer le *Soft Power* brésilien et son influence auprès des pays du Sud.⁵⁸ Sous la présidence Lula, ce nouveau modèle intérieur brésilien a fait office de nouvel angle d'attaque de sa politique étrangère permettant, en effet, à l'Itamaraty de prendre appui sur le succès et le développement interne. Lula affirma, à cet égard, que la paix et la sécurité mondiale ne peuvent être atteintes qu'à travers le développement économique et la justice sociale.⁵⁹

⁵⁸ Idem, p.70.

⁵⁹ C. FARIA, C. PARADIS, “ Humanism and solidarity in brazilian foreign policy under Lula (2003-2010) : theory and practice ”, *Brazilian Political Science Review*, 2013, n°2, p.13.

2 Conception de l'ordre international sous l'administration du gouvernement Lula

2.1 Introduction : Le Brésil et les relations internationales

La relation et l'attitude vis-à-vis des Etats-Unis ne peuvent être comprises qu'à travers l'analyse de la conception de l'ordre international qu'avait l'administration Lula. Cette partie a pour objectif de clarifier les grands principes de la politique étrangère brésilienne, ainsi que de mettre en évidence les finalités poursuivies par le gouvernement Lula à travers cet activisme diplomatique, tout en mettant ceux-ci en perspective avec la relation spéciale que partagent les Etats-Unis et le Brésil. La position du Brésil vis-à-vis de la gouvernance mondiale et des institutions internationales est, à cet effet, essentielle pour comprendre les rapports brésiliens avec leur voisin nord-américain. En effet, au vu de l'asymétrie de puissance caractérisant les relations de ces deux pays, leur relation bilatérale est largement tributaire d'une logique de puissance⁶⁰ et ne constitue donc pas, pour le gouvernement brésilien, la voie la plus favorable à une autonomisation sur la scène internationale. Dans une telle configuration, le recours aux institutions internationales et, de manière plus générale au multilatéralisme, permet de s'émanciper, dans une certaine mesure, des logiques de puissance, diminuant de la sorte le coût d'attitudes comportementales plus autonomes vis-à-vis des Etats-Unis.⁶¹

D'abord, il convient de rappeler que le Brésil possède une longue histoire commune avec les institutions internationales, à défaut pourtant d'y avoir joué un rôle prépondérant par le passé. Ce grand pays lusophone d'Amérique latine a, en effet, à plusieurs reprises au cours de l'histoire, tenté de s'intégrer dans le "club des grandes puissances"⁶², ce qui lui aurait permis de participer davantage au développement des normes et des institutions internationales et obtenir, par la même occasion, un statut plus prestigieux au niveau mondial. Ainsi, au début du XXème siècle déjà, le Brésil

⁶⁰ M. ALBARET, *Puissances moyennes dans le jeu international : Le Brésil et le Mexique aux Nations unies*, Paris : Presses de Sciences Po, 2014, p.141.

⁶¹ Idem, p.139.

⁶² D. MARES, H. TRINKUNAS, op.cit., p.52.

s'était investi de manière importante dans la *Société des Nations*, un projet posant les bases d'un nouvel ordre mondial. Comprenant qu'il ne pourra pas obtenir un siège de membre permanent dans l'organisation et se retrouvant isolé géographiquement après le départ de l'Argentine en 1922⁶³, le Brésil quitte la *SDN* en 1926, n'obtenant pas la reconnaissance internationale espérée. Après avoir tardivement participé à la Seconde guerre mondiale (1944), le Brésil s'était également vu proposer, par le Président américain Franklin Roosevelt, une place de membre permanent au sein du futur Conseil de Sécurité.⁶⁴ Une proposition qui avait néanmoins échoué à la suite du refus britannique et de celui de l'Union soviétique. La tradition diplomatique brésilienne a, par conséquent, privilégié une approche des relations internationales mettant en valeur un multilatéralisme promouvant les pratiques coopératives et le respect du droit international.⁶⁵ D'un point de vue analytique, la politique étrangère du Brésil de Lula représente néanmoins un intérêt tout particulier au vu de son activisme et de ses ambitions internationales.

2.2 Principes et ligne de conduite de la politique étrangère brésilienne

Principes généraux

La politique étrangère brésilienne s'articule généralement autour de trois principes fondamentaux régissant son rapport aux institutions internationales. Ceux-ci sont d'ailleurs inscrits dans la constitution du pays depuis 1988.⁶⁶ Ces principes sont les suivants : le Brésil soutient le principe de non-intervention (réaffirmant de cette manière son attachement au concept de souveraineté nationale), l'égalité entre Etats au sein des institutions internationales, ainsi que le règlement des controverses par des moyens pacifiques⁶⁷ conformément à la Charte des Nations unies. L'administration Lula n'a pas dérogé à ces principes fondant la tradition diplomatique brésilienne, en

⁶³ K. DE QUEIRÓS MATTOSO, D. ROLLAND, *Le Brésil, l'Europe et les équilibres internationaux : XVIe-XXe siècles* Paris : Presses Paris Sorbonne, 1999, p.272.

⁶⁴ D. MARES, H. TRINKUNAS, op.cit., p.93.

⁶⁵ M. ALBARET, op.cit., p.156.

⁶⁶ Idem, p.21.

⁶⁷ K. KENKEL, P. CUNLIFFE (ed.), *Brazil as a Rising Power : Intervention norms and the contestation of the global order*, Routledge, 2016, p.47.

les réaffirmant à maintes reprises. Ci-dessous, quelques extraits de déclarations des autorités brésiliennes mettant en évidence ces principes fondamentaux :

Principe de non-intervention : Déclaration de Celso Amorim à l'occasion de la 35ème assemblée générale de l'OEA - 6 juin 2005.

*"Democracy cannot be imposed; it is borne through dialogue. Some countries in the region have experienced recurring difficulties because of serious economic and social problems, which still persist on our continent (...). Brazilian diplomacy is based on the principle of noninterference in the internal affairs of other countries, as sanctioned by our Charter."*⁶⁸

Principe d'égalité des Etats : Lula Inacio Da Silva lors du débat "Brazil - Global Player" à Paris le 5 juin 2005.

*"In order to establish democracy at an international level, it is necessary to recognize that the plurality of views is legitimate and that increasing space should be given to diplomatic actions. To be a democrat at a global level, is to believe that everyone has the right to be a player, that each player has their reasons and that, in the end, it is not always the reason of the strongest that is the strongest of reasons."*⁶⁹

Principe de résolution pacifique des différends entre Etats : Lula Inacio Da Silva lors d'une déclaration au 33ème Forum économique mondial - Davos, 26 janvier 2003.

*"Our foreign policy is firmly oriented towards the search for peace, for negotiated solutions to international conflicts and towards the intransigent defense of our national interests. Peace is not just a moral objective. It is also imperative for rationality. This is why we defend the position that conflicts should be resolved by pacific means and under the auspices of the United Nations."*⁷⁰

Aspiration à un ordre international plus juste et représentatif

Au-delà de ces principes généraux de la politique extérieure brésilienne, l'administration de Lula a activement fait part de son souhait de réformer les institutions internationales. Si le Brésil ne s'oppose pas directement à l'ordre international en tant que tel, il a néanmoins montré sa détermination à changer le statu quo.⁷¹ En effet, l'action extérieure du Brésil sous Lula avait, comme un de ses principaux objectifs, l'obtention d'une position et d'un poids plus importants au sein

⁶⁸ MINISTERIO DAS RELACOES EXTERIORES : SECRETARIA DE PLANEJAMENTO, op.cit., p.21.

⁶⁹ Idem, p.37.

⁷⁰ Idem, p.18.

⁷¹ C. ZILLA, op.cit., p19.

de nombreuses institutions internationales (CSNU, FMI, OMC,...), ce qui lui aurait permis d'avoir plus d'influence sur l'agenda international et sur la formulation des normes régissant les relations internationales.⁷² De manière générale, dans un contexte systémique caractérisé par l'hégémonie américaine et le retour en force d'une politique interventionniste affaiblissant le droit international⁷³, le Brésil s'efforçait de promouvoir des institutions internationales plus justes et plus représentatives. La hiérarchie internationale établie au lendemain de la Seconde guerre mondiale n'ayant pratiquement pas changé, la diplomatie brésilienne s'est évertuée à défendre un système international prenant en compte les nouvelles réalités systémiques incarnées par l'émergence progressive de nouvelles puissances économiques (notamment les BRIC) sur la scène internationale. Cette idée de réforme de l'ordre international ne s'ancre néanmoins pas dans une logique de confrontation avec les pays industrialisés mais plutôt dans une tentative de contre-balancement de la puissance américaine et plus généralement des économies développées. De plus, les relations avec les pays occidentaux restent indispensables pour l'administration Lula pour la poursuite de ses ambitions internationales.

A cet égard, il est intéressant de différencier le Brésil de la Russie et de la Chine. Même si ces Etats adoptent également une position révisionniste vis-à-vis de l'ordre international actuel, celle-ci s'ancre néanmoins dans une logique bien différente de la stratégie brésilienne. En effet, ces deux pays se sont aussi engagés dans un mécanisme de contre-balancement de l'hégémonie américaine.⁷⁴ La Russie reste globalement sceptique vis-à-vis de la gouvernance globale et sa politique étrangère reste souvent dominée par une vision réaliste de l'ordre international, les puissances y jouant un rôle bien plus important que le droit international.⁷⁵ A cet égard, les Russes portent davantage de crédibilité aux institutions dédiées aux questions sécuritaires, qu'à celles concernant la gouvernance économique.⁷⁶ A l'inverse de la Russie, la Chine s'intéresse davantage aux questions économiques et n'hésite pas à s'impliquer dans les institutions internationales si elle estime que cela satisfait au mieux ses intérêts.

⁷² D. MARES, H. TRINKUNAS, op.cit., p.7.

⁷³ P. HOWLETT-MARTIN, op.cit., p.15.

⁷⁴ K. KENKEL, P. CUNLIFFE (ed.), op.cit., p.35.

⁷⁵ C. GRANT, *Russia, China and global governance*, Centre for European reform : " Report ", 2012, p.10.

⁷⁶ Idem, p.12.

Les questions de sécurité sont, cependant, peu envisagées dans un cadre institutionnel international.⁷⁷ Le Brésil adopte quant à lui une approche moins conflictuelle et tente de promouvoir un ordre international plus équilibré, lui étant donc plus favorable, dans lequel le droit international serait respecté par tous les Etats, y compris les plus puissants. De ce point de vue, la stratégie brésilienne diffère des stratégies russe et chinoise, bien qu'elles partagent toutefois certains points communs.⁷⁸

Le Brésil a ainsi développé une approche dynamique de sa politique étrangère s'attachant à être “*force de proposition, de conciliation, d'appui au multilatéralisme et d'innovation*”.⁷⁹ Ainsi, à travers différents axes stratégiques⁸⁰, le Brésil a consenti à investir beaucoup d'efforts dans son action extérieure en vue de renforcer sa crédibilité et son image de prestige sur la scène internationale. Tous ces éléments permettent en effet de diminuer les coûts de son autonomisation vis-à-vis des Etats-Unis. Pour atteindre ses objectifs, le Brésil a, par conséquent, développé deux traits essentiels (et interconnectés) caractérisant son action extérieure dans les années 2000, le recours répété au multilatéralisme et à la promotion du *Soft Power* comme vecteur d'influence au sein des organisations internationales.

Importance du multilatéralisme

Selon Lula, “*Le multilatéralisme signifie pour les relations internationales ce que la démocratie représente et a représenté pour les nations.*”⁸¹ En effet, son administration s'est efforcée de développer de nombreux forums de coopération multilatérale (G-20, IBAS, BRICS,...) afin de diversifier ses partenaires et lui permettre de faire mieux valoir ses intérêts sur la scène internationale. Il est important de préciser que le multilatéralisme est un concept incluant une dimension pratique mais que celui-ci possède également une dimension normative.⁸² Une orientation pratique et normative

⁷⁷ Idem, p.13.

⁷⁸ La Russie et la Chine sont également fortement attachées au principe de non-intervention et elles s'accordent, comme le Brésil, sur le fait que l'ordre international est largement dominé par les puissances occidentales et n'est pas représentatif de la situation actuelle.

⁷⁹ M. ALBARET, op.cit., p.151.

⁸⁰ Ces axes (intégration régionale, réformes des institutions internationales, diversification des partenaires diplomatiques et commerciaux) seront développés plus en détails ultérieurement dans ce mémoire.

⁸¹ P. HOWLETT-MARTIN, op.cit., p.148.

⁸² M. ALBARET, op.cit., p.19.

qui permet donc au Brésil une marge de manoeuvre plus importante dans sa relation avec les Etats-Unis. Une fois encore, il convient de rappeler que cet activisme diplomatique en faveur de la coopération multilatérale ne s'est pas fait aux dépens des pays du Nord, comme le déclarait Lula lui-même lors d'un discours à l'Académie diplomatique brésilienne "*Celso Furtado*" en 2005 : "*We have developed diverse partnerships and more balanced relations with all the regions of the world. According to the best traditions of our diplomacy, we have done this without pointless confrontations and by recognizing the importance of maintaining indispensable relationships with traditional partners in the industrialized world.*"⁸³ Une attitude qui permet au Brésil de servir d'intermédiaire entre les pays du Sud et les pays du Nord⁸⁴, lui conférant ainsi une position de médiateur d'une importance toute particulière entre les deux hémisphères.

Le Soft Power comme vecteur d'influence globale

La politique étrangère brésilienne démontre une volonté de promouvoir le Soft Power brésilien. Pour Joseph Nye, le recours au Soft Power permet à un pays d'obtenir "*les résultats qu'il veut dans la politique mondiale parce que d'autres pays – qui admirent ses valeurs, veulent émuler son exemple, aspirent à son niveau de prospérité et de liberté – veulent le suivre. En ce sens, il est également important d'inspirer les priorités de la politique internationale et d'y rallier d'autres nations, et non simplement de les forcer au changement en les menaçant par la force militaire ou les sanctions économiques.*"⁸⁵ Cet extrait de Nye permet de mettre en lumière la façon dont le Brésil de Lula a, à travers sa volonté d'accroître son Soft Power, renforcé son action extérieure et optimisé son influence globale⁸⁶ en vue de son intégration dans l'ordre international. Ce Soft Power permet également au Brésil de renforcer sa visibilité et sa légitimité au niveau international.⁸⁷

⁸³ MINISTERIO DAS RELACOES EXTERIORES : SECRETARIA DE PLANEJAMENTO, op.cit., p.22.

⁸⁴ M. CHATIN, "Brazil : analysis of a rising soft power", *Journal of Political Power*, 2016, n°3, p.377.

⁸⁵ C. LORD, "Diplomatie publique et soft power", *Politique américaine*, 2005, n°3, p.63.

⁸⁶ M. CHATIN, op.cit., p.374.

⁸⁷ S. BRY "Brazil's Soft-Power Strategy: The Political Aspirations of South-South Development Cooperation", *Foreign Policy Analysis*, 2017, n°2, p.7.

D'une part, par son attachement au troisième principe (règlement pacifique des controverses), le Brésil montre d'emblée sa réticence vis-à-vis du recours à la force dans les relations internationales. D'autre part, le gouvernement de Lula a consenti beaucoup d'efforts à faire du Brésil un pays exemplaire dans de nombreux domaines, le rendant ainsi plus attractif pour les pays en voie de développement. Ainsi, sous Lula, la politique étrangère brésilienne s'est construite autour d'une idée de solidarité internationale et portait une dimension humaniste.⁸⁸ Faisant de la lutte contre la pauvreté, la faim, la misère⁸⁹ ou encore l'accès aux soins de santé son cheval de bataille, la politique étrangère de l'administration Lula est caractérisée par l'image d'un Brésil endossant un rôle de défenseur et de porte-parole des intérêts des pays du Sud au sein des institutions internationales.

Le Brésil et la question de l'armement traditionnel et nucléaire

L'attitude du Brésil vis-à-vis du pouvoir militaire et plus particulièrement vis-à-vis de la possession d'armes nucléaires, est également révélatrice de la manière dont il conçoit sa stratégie internationale. Sa situation régionale lui assurant une satisfaction⁹⁰ géopolitique⁹¹, le Brésil n'a pas été impliqué depuis plus de 140 ans dans une guerre avec ses pays voisins.⁹² En effet, le Brésil ne recourt pas à ses capacités militaires comme moyen d'influence sur la scène internationale. Si Celso Amorim affirmait que *"a peaceful country is not synonymous with a defenceless country. The complement of a peaceful foreign policy is a robust defence policy"*⁹³, il n'en est pas moins vrai que le Brésil possède des capacités militaires relativement faibles comparées à celles des pays développés ou des autres pays des BRIC.⁹⁴ Entre 2001 et 2010 le budget militaire brésilien a augmenté de 29,6%, celui-ci restant néanmoins limité, comparé au taux

⁸⁸ C. FARIA, C. PARADIS, op.cit., p.10.

⁸⁹ Idem, p.17.

⁹⁰ Le terme « satisfaction » est employé car l'Amérique du Sud est un sous-continent relativement peu militarisé et que les voisins du Brésil ne représentent pas une menace directe pour sa sécurité.

⁹¹ P. HOWLETT-MARTIN, op.cit., p.93.

⁹² J. BERTONHA, "Brazil : an emerging military power? The problem of the use of force in Brazilian international relations in the 21st century", *Revista Brasileira de Política Internacional*, 2010, n°2, p.110.

⁹³ M. CHATIN, op.cit., p.373.

⁹⁴ Idem, p.370.

d'accroissement des budgets de la Chine : 189%, ou de la Russie : 82,4%, pour la même période.⁹⁵

Concernant l'armement nucléaire, malgré ses richesses en uranium (6ème mondial)⁹⁶, le Brésil est, avec l'Afrique du Sud, l'unique pays des BRICS ne le possédant pas. Contrairement à ces pays, le Brésil et l'Argentine ont, en effet, réussi à canaliser leur rivalité régionale dans un accord bilatéral instituant l'agence brasilio-argentine de comptabilité et de contrôle des matières nucléaires (ABACC) en décembre 1991.⁹⁷ Plus tard, les deux pays ont également adhéré au TNP (1995 pour l'Argentine⁹⁸ et 1998 pour le Brésil⁹⁹), bien qu'ils le jugeaient discriminatoire car celui-ci favorisait les pays qui possédaient l'arme nucléaire¹⁰⁰ au moment de la négociation du traité en 1968. La réticence du Brésil vis-à-vis du nucléaire militaire s'incarne d'ailleurs dans le fait que le pays a constitutionnellement banni l'usage du nucléaire à des fins non pacifiques, une particularité seulement partagée avec la Nouvelle-Zélande et les Philippines.¹⁰¹ Cette position spécifique lui accorde une certaine légitimité dans ses revendications en faveur du désarmement. Le Brésil essaye de promouvoir de cette façon l'idée, au sein des pays émergents, qu'ils ne nécessitent pas spécialement l'armement nucléaire¹⁰² et que la voie du Brésil présente un moyen alternatif d'influencer la scène internationale. Dans la promotion d'une norme internationale remettant en cause l'usage du nucléaire à des fins militaires et promouvant un désarmement effectif, le Brésil jouit d'une position particulièrement intéressante¹⁰³, due à sa propre situation et son renoncement volontaire à l'acquisition d'un tel armement.

⁹⁵ B. ROUPPERT, *La hausse des dépenses militaires des BRICS. Menace pour la sécurité ou aubaine pour l'industrie européenne de l'armement*, Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité : Note d'Analyse du GRIP, 12 Juin 2012, p.3.

⁹⁶ D. MARES, H. TRINKUNAS, op.cit., p.95.

⁹⁷ J. GOLDEMBERG, C. ALVIM FEU, O. MAFRA, "The Denuclearization of Brazil and Argentina", *Journal for Peace and Nuclear Disarmament*, 2018, n°2, p.395.

⁹⁸ S. DUARTE, "The role of Brazil in multilateral disarmament efforts", *Rev. bras. polít. int.*, 2017, n°2, p.11.

⁹⁹ Idem, p.12.

¹⁰⁰ Au moment de la négociation du TNP, les pays possédant l'arme nucléaire étaient les 5 vainqueurs de la guerre (la Chine, l'URSS, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France.)

¹⁰¹ J. GOLDEMBERG, C. ALVIM FEU, O. MAFRA, "The Denuclearization of Brazil and Argentina", *Journal for Peace and Nuclear Disarmament*, 2018, n°2, p.387.

¹⁰² D. MARES, H. TRINKUNAS, op.cit., p.96.

¹⁰³ K. KENKEL, P. CUNLIFFE (ed.), op.cit., p.54.

Ces éléments sur lesquels il est important d'insister mettent en effet en évidence les grands principes traditionnels défendus par la diplomatie brésilienne. Ceux-ci, couplés à l'activisme et aux ambitions internationales de Lula, qui revendique une gouvernance globale plus représentative et plus juste, en recourant au multilatéralisme et en travaillant à accroître son *Soft Power*, permettent d'identifier les objectifs poursuivis de la politique étrangère menée par son administration : “(1) *To strengthen multilateral institutions to accommodate the emerging multipolarity in world affairs. (2) to increase the supply of scarce resources, mainly food through international trade and South-South cooperation. (3) to reduce inequality, both domestically and internationally.*”¹⁰⁴ La politique étrangère brésilienne envers les Etats-Unis ne peut, en effet, être comprise séparément de ces revendications internationales puisque celles-ci conditionnent les rapports que les deux pays entretiennent.

¹⁰⁴ Idem, p.49.

3 Axes stratégiques de la politique étrangère de l'administration Lula

Cette partie a pour objectif d'illustrer concrètement la politique étrangère brésilienne et de mettre en lumière certains aspects spécifiques et pertinents permettant ainsi de comprendre leurs implications vis-à-vis des Etats-Unis. Dans cette analyse, la politique étrangère de l'administration Lula sera divisée en trois axes distincts afin de saisir plus aisément les points clés de l'action extérieure du Brésil. D'abord, la première partie analysera la volonté du Brésil de participer davantage au sein des institutions internationales mais également de sa détermination à réformer celles-ci. Ensuite, la deuxième partie s'intéressera à la dynamique d'intégration régionale comme vecteur d'influence sur la scène internationale. Enfin, la troisième et dernière partie se concentrera sur l'activisme diplomatique brésilien dans sa quête de diversification de ses partenaires diplomatiques et commerciaux. La division de la politique étrangère en trois axes stratégiques est arbitraire et a pour vocation de mettre en évidence certaines dynamiques importantes à travers une clarification et simplification du sujet. Néanmoins, la réalité étant plus complexe, il convient de garder à l'esprit que chacun de ces axes stratégiques est étroitement lié aux autres et que les actions et les objectifs poursuivis sont en pratique interconnectés.

3.1 Participation accrue et volonté de réforme des institutions internationales

Comme expliqué dans la partie précédente¹⁰⁵, un des objectifs principaux de la politique étrangère de Lula, était de rééquilibrer un ordre international dominé par les puissances occidentales et plus particulièrement par les Etats-Unis. A cet égard, il convient de mettre en évidence la proposition du G-4 (Brésil, Inde, Allemagne et Japon) visant à réformer le Conseil de Sécurité des Nations unies comme symbole de cette quête de prestige et d'affirmation sur la scène internationale.

¹⁰⁵ Voir la partie sur la conception de l'ordre international sous l'administration Lula.

3.1.1 Volonté de réforme du Conseil de Sécurité des Nations unies

La proposition¹⁰⁶ visant à réformer le Conseil de Sécurité des Nations unies est un des aspects les plus importants de la politique étrangère menée par le gouvernement Lula, car un accès à une position de membre permanent du Conseil de Sécurité assure une reconnaissance et influence importante au sein des institutions internationales et constitue un important pas en avant dans l'aspiration à un soft balancing vis-à-vis des Etats-Unis. Lula a ainsi montré l'intérêt qu'il portait à l'obtention d'un siège de membre permanent au Conseil de Sécurité des Nations unies dès ses premiers mois à la présidence brésilienne : “ *Reform of the United Nations has become an urgent task, given the present risks to the international political order. The Security Council must be fully empowered to deal with crises and threats to peace. It must therefore be equipped with the tools for effective action. Above all, its decisions must be seen as legitimate by the community of nations as a whole.* ”¹⁰⁷

Cette volonté de réforme des Nations unies et plus spécifiquement de son Conseil de Sécurité se fonde sur la conception, partagée par de nombreux pays émergents, que ces institutions internationales ne sont plus représentatives des réalités politiques et économiques actuelles. Un manque de représentativité et de légitimité qui nuirait à son bon fonctionnement et qui pourrait à terme éroder son influence sur la scène internationale : “ *If it continues as it is, the Organization is liable to lose its dynamic force or, worse, to become irrelevant.* ”¹⁰⁸ Ainsi, l'ONU et le CSNU qui ont été créés au lendemain de la Seconde guerre mondiale, incarnent la situation géopolitique d'après-guerre, privilégiant les cinq vainqueurs du conflit : la Chine, les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la Russie et la France. Ces pays se sont ainsi vu attribuer une place de membre permanent et une prérogative de veto au sein d'une institution considérée par certains comme la plus importante de toutes.¹⁰⁹ Ainsi, dans un contexte où le Conseil

¹⁰⁶ Présentée le 11 juillet 2005 en séance plénière de l'Assemblée Générale des Nations unies.

¹⁰⁷ L. CORRÊA, *Brazil in the United Nations : 1946-2011*, Brasília : Fundação Alexandre de Gusmão, 2013, p.823.

¹⁰⁸ MINISTERIO DAS RELACOES EXTERIORES : SECRETARIA DE PLANEJAMENTO, op.cit., p.203.

¹⁰⁹ O. STUENKEL, “ Leading the disenfranchised or joining the establishment? India, Brazil, and the UN Security Council ”, *Carta Internacional*, 2010, n°1, p.54.

de Sécurité n'a pratiquement pas évolué depuis six décennies¹¹⁰, des revendications provenant des pays émergents se sont progressivement manifestées afin de rééquilibrer cette institution - ô combien importante - dans l'architecture institutionnelle internationale.

La relation partagée entre le Brésil et le Conseil de Sécurité est longue et commence en 1945, date à laquelle, soutenu par les Etats-Unis, le pays lusophone a presque obtenu un siège de membre permanent mais a finalement dû se contenter d'un siège de membre non-permanent entre 1946 et 1947. Après cette première expérience, le Brésil est devenu un habitué du Conseil puisqu'il a occupé 10 fois entre 1946 et 2011, une place de membre non-permanent¹¹¹, devenant ainsi, avec le Japon, le pays le plus de fois représenté au sein de l'institution. Une attitude qui atteste d'une stratégie brésilienne visant à démultiplier ses liens avec le Conseil de Sécurité et son implication dans le processus décisionnel, devenant de facto un membre informel de l'institution.¹¹² La revendication d'un siège de membre permanent au Conseil de Sécurité n'est donc effectivement pas une innovation apportée par l'activisme du Président Lula mais s'est manifestée à plusieurs reprises au cours de ces dernières décennies¹¹³, avant d'être officiellement annoncée par le chancelier Celso Amorim en 1994.¹¹⁴ Le Président Lula se distingue cependant de ses prédécesseurs par la dimension offensive de sa politique visant à l'obtention de ce statut de membre permanent.¹¹⁵

MINUSTAH : activisme pour l'obtention d'un siège de membre permanent?

A cet égard, il est particulièrement intéressant de mettre en évidence l'opération MINUSTAH (opération des Nations unies pour la stabilisation en Haïti). Ainsi, peu avant de proposer son projet de réforme du Conseil de Sécurité conjointement avec les

¹¹⁰ Initialement composé de 10 membres non permanents et de 5 permanents, le Conseil de Sécurité a élargi son nombre de membres non permanents à 15 à la suite de l'amendement des articles 23 et 27 de la Charte des Nations unies en 1965.

¹¹¹ M. ALBARET, op.cit., p.26.

¹¹² Idem, p.162.

¹¹³ O. STUENKEL, op.cit., p.56.

¹¹⁴ Chatham House, *Brazil in the World : Brazil's New Role in Global Institutions and the British Response*, Londres, « meeting Summary », 6 novembre 2012, p.4.

¹¹⁵ A. FERNANDES, *La politique étrangère du Brésil depuis l'élection du Président Luis Inacio Lula Da Silva*, mémoire de licence en Science Politique, Lyon : Université Lumière-Lyon-II, 2005, p.69.

autres pays du G4, le Brésil a pris le leadership (fournissant 1300 troupes) de l'opération de maintien de la paix en Haïti, établie juridiquement par la résolution 1542 adoptée le 30 avril 2004 par le Conseil de Sécurité.¹¹⁶ Cette intervention faisait suite à l'exil forcé du Président d'Haïti Bertrand Aristide après l'éclatement d'un conflit armé dans le pays. Cette prise de responsabilité sans précédent pour le Brésil dans une intervention qui impliquait un recours à la force armée (intervention sous le Chapitre VII de la Charte des NU)¹¹⁷ a ainsi marqué un tournant dans la politique étrangère du Brésil, symbolisant sa volonté d'accroître sa contribution et sa participation aux opérations de maintien de la paix¹¹⁸ et d'assumer pleinement ses responsabilités internationales : *"Our participation in the United Nations Organization's Mission in Haiti, moreover, originates in the principle that peace is not a free international benefit; keeping the peace has its price. This price is one of participation."*¹¹⁹ Ce changement dans l'attitude brésilienne a souvent été interprété dans la littérature scientifique comme un moyen pour le Brésil d'appuyer sa revendication pour l'obtention d'un siège permanent au CSNU et une manière de conforter sa position de leader régional sur le continent sud-américain.¹²⁰ Un activisme qui permettait ainsi à l'administration Lula de conforter ses revendications internationales. Il faut préciser, néanmoins, que cette nouvelle orientation brésilienne ne s'est pas faite sans critique. En effet, voyant le Brésil s'engager dans une intervention militaire (alors qu'il était traditionnellement attaché au principe de non-intervention), certains pays y ont vu une forme de complicité avec les Etats-Unis et la France qui envisageaient d'évincer le Président Aristide.¹²¹ Afin d'atténuer les méfiances à son égard, le Président Lula et son administration ont justifié leur action en ayant recours au principe de non indifférence. *"The concept[...] means a country cannot be indifferent to the suffering of people who request its intervention."*¹²² Une innovation conceptuelle qui, selon

¹¹⁶ Organisation des nations unies, *Mission de stabilisation des Nations unies pour la stabilité en Haïti*, <https://peacekeeping.un.org/fr/mission/minustah>, consulté le 8 juillet 2019.

¹¹⁷ O. STUENKEL, M. TOURINHO, "Regulating intervention : Brazil and the responsibility to protect", *Conflict, security & development*, 2014, n°4, p.386

¹¹⁸ R. SANTOS, T. CRAVO, *Brazil's rising profile in United Nations peacekeeping operations since the end of the cold war*, NOREF Report, 2014, p.3.

¹¹⁹ MINISTERIO DAS RELACOES EXTERIORES : SECRETARIA DE PLANEJAMENTO, op.cit., 213.

¹²⁰ F. CAVALCANTE, "Rendering peacekeeping instrumental? The Brazilian approach to United Nations peacekeeping during the Lula da Silva years (2003-2010)", *Revista Brasileira de Política Internacional*, 2010, n°2, p.146.

¹²¹ R. SANTOS, T. CRAVO, op.cit., p.4.

¹²² O. STUENKEL, M. TOURINHO, op.cit., p.386.

Paula Almeida, permettait au Brésil de réconcilier son intervention en Haïti avec le principe de non-intervention¹²³ auquel il avait généralement montré son soutien. Ce principe de non indifférence s'est vu appuyer par l'élaboration du concept d' "*Active solidarity*". Celui-ci se distinguait de la vision occidentale traditionnelle axée sur la stabilité et l'intervention armée.¹²⁴ En effet, outre ces problèmes-là, l'administration Lula a aussi mis l'accent sur la question de la pauvreté, de la justice sociale avec pour objectifs la consolidation de la démocratie et le développement.¹²⁵

Revendications

En parallèle à cette attention portée à de nouvelles questions, les pays du G-4 ont également fortement insisté sur le fait que leur revendication de réforme était soutenue par des considérations pertinentes dans un contexte post-guerre froide : "*Brazil, together with G-4 countries, maintains that the expansion of the Council should consider the entry of developing countries into its permanent framework. This would make the body more democratic, legitimate and representative.*"¹²⁶ La reconnaissance souhaitée par le Brésil et les autres pays du G-4 repose donc sur plusieurs revendications. D'une part, certains pays, notamment le Brésil, estiment qu'ils devraient pouvoir bénéficier d'un statut de membres permanents étant donné l'importance de leur population.¹²⁷ Le fait d'inclure ces pays de manière permanente permettrait une relative démocratisation du Conseil. D'autre part, la non-représentativité des membres du Conseil de Sécurité en terme de contribution est également relevée. A cet égard, le G-4 contribue financièrement plus que le P-4, c'est-à-dire les quatre membres permanents sans les Etats-Unis.¹²⁸

La question de la réforme du Conseil de Sécurité et de la reconnaissance des pays émergents va de pair avec la question de la légitimité de ce même conseil. En effet, si pour certains auteurs la légitimité est davantage liée à la capacité d'action plutôt qu'à

¹²³ Ibidem.

¹²⁴ D. MARES, H. TRINKUNAS, op.cit., p.102.

¹²⁵ F. CAVALCANTE, op.cit., p.154.

¹²⁶ MINISTERIO DAS RELACOES EXTERIORES : SECRETARIA DE PLANEJAMENTO, op.cit., p.208.

¹²⁷ Y. BLUM, " Proposals for UN Security Council Reform ", *The American Journal of International Law*, 2005, n°3, p.638.

¹²⁸ A. NOVOSSELOFF, " L'élargissement du Conseil de Sécurité : enjeux et perspectives ", *Relations internationales*, 2006, n°4, p.4.

la représentation : “ *La légitimité du Conseil de sécurité tient à sa capacité de faire appliquer ses résolutions par l’ensemble des États membres de l’Organisation (art. 25 de la Charte), sans discrimination, de réduire l’écart actuel entre décideurs et contributeurs, et de faire correspondre besoins et moyens* ”¹²⁹, d’autres accordent beaucoup plus d’intérêt à la question de représentation équitable comme une condition essentielle pour une action légitime du Conseil de Sécurité. Ramesh Thakur met ainsi en évidence la nécessité d’une réforme pour permettre à l’Organisation des Nations unies d’accomplir ce pourquoi elle a été créée : “ *Too often the organization has demonstrated a failure to tackle collective action problems because of institutionalized inability, incapacity, or unwillingness. But more than these attributes of bureaucratic rigidity, institutional timidity, and intergovernmental trench warfare, the UN houses the divided fragments of humanity. It is an idea, a symbol of an "imagined community" of strangers. It exists to bring about a world where fear is changed to hope, want gives way to dignity, and apprehensions are turned into aspirations.* ”¹³⁰

Les considérations idéologiques motivant la proposition de réforme du Conseil de Sécurité ne permettent cependant pas d’éclipser les hypothèses réalistes. En effet, l’activisme brésilien dans les OMP et dans sa quête pour l’obtention d’un siège de membre permanent est aussi interprété comme un moyen de servir ses intérêts et ambitions internationales. L’obtention d’un tel statut permet effectivement pour un pays d’accroître de manière considérable son prestige (et par extension son influence) sur la scène internationale : “ *This is nowhere better illustrated than in the pursuit of permanent membership of the UN Security Council (UNSC), which is the ultimate prestige-prize in international politics.* ”¹³¹

Contenu de la proposition de réforme

La proposition, appuyée et très activement défendue par le G-4 présentait une réforme dans laquelle la nouvelle réalité mondiale aurait davantage été prise en compte. Le nombre de sièges au Conseil aurait ainsi évolué de quinze à vingt-cinq. Parmi les dix

¹²⁹ Idem, p.14.

¹³⁰ R. THAKUR, “A shared responsibility for a more secure world”, *Global Governance: A Review of Multilateralism and International Organizations*, 2005, n°3, p.288.

¹³¹ P. NEL Philip, “Redistribution and recognition : what emerging regional powers want”, *Review of International Studies*, 2010, n°4, p.955.

nouveaux membres, six d'entre eux se seraient vu attribuer un statut de membres permanents et auraient été partagés selon différentes zones géographiques. Les Etats d'Afrique et d'Asie se seraient respectivement vu allouer deux sièges chacun, l'Europe et l'Amérique latine auraient, elles, eu droit à un siège chacune. Ces 6 nouveaux membres permanents seraient désignés par l'Assemblée une fois la proposition adoptée. Les quatre derniers n'auraient bénéficié que d'un statut de membre non-permanent mais auraient également été divisés selon les mêmes zones géographiques que les nouveaux membres permanents, chaque zone ayant un nouveau siège.¹³² Les six nouveaux membres permanents du Conseil ne bénéficieraient néanmoins pas du droit de veto qui resterait le privilège des cinq membres permanents actuels. Une proposition de réforme qui se voulait donc plus égalitaire et représentative que la présente situation, permettant ainsi au Conseil d'accroître sa légitimité. Cette proposition a bénéficié d'un certain soutien, notamment des pays qui ont aidé dans la rédaction de celle-ci comprenant parmi eux la France, le Paraguay ou encore la Pologne. Cette proposition de réforme n'a néanmoins pas abouti pour diverses raisons.

Echec de la réforme

D'une part, il y avait sur la table, à ce moment-là, d'autres projets de réforme du Conseil. Il n'existait donc pas, au sein des pays souhaitant une réforme, un consensus sur les modalités de celle-ci. L'Union pour le consensus a, pour sa part, défendu un autre projet de réforme dans lequel, il n'y aurait pas de nouveaux membres permanents, seulement de nouveaux membres non-permanents (10), arguant que “ *L'ajout de membres permanents au Conseil de sécurité ne servirait pas les intérêts supérieurs de l'ONU, ni ceux de la grande majorité de ses États Membres* ”.¹³³ Cette proposition, soutenue par douze pays dont le Mexique, l'Italie ou encore la république de Corée suggérait donc une alternative très différente de celle du G-4. De plus, il existait également une autre proposition africaine concurrente¹³⁴, ce qui illustre cette absence de consensus au sein des pays souhaitant une réforme. Ces différentes propositions incarnaient des rivalités régionales. Ainsi, par exemple, si la candidature

¹³² *L'ONU - Actualités en bref : Numéro PPQ/4432*, Service d'information de l'ONU, 11 juillet 2005.

¹³³ *L'ONU - Actualités en bref : Numéro PPQ/4444*, Service d'information de l'ONU, 27 juillet 2005

¹³⁴ *Le Monde*, « Le débat sur l'élargissement du Conseil de sécurité de l'ONU s'annonce houleux », 11 juillet 2005

du Brésil était soutenue par la France, la Grande-Bretagne¹³⁵ et la Chine, d'autres pays comme l'Italie, l'Argentine, le Pakistan ou encore Mexico s'opposaient à la proposition du G-4.¹³⁶ De plus, un sondage datant de 2005 démontre que seuls le Honduras et le Venezuela soutenaient la candidature du Brésil en Amérique latine¹³⁷, exprimant ainsi une méfiance régionale à l'égard du grand pays lusophone. Outre les rivalités régionales avec le Brésil, il en était également de même avec les autres pays du G-4. La candidature de l'Inde, par exemple, était reçue avec beaucoup d'hostilité en Chine et au Pakistan, certains pays s'opposant donc à l'entrée d'un pays spécifique en tant que membre permanent.

D'autre part, la position des Etats-Unis, un des acteurs les plus importants sur la question a, elle aussi, influencé le résultat et l'aboutissement du processus de réforme. Bien que les Etats-Unis ne se sont pas opposés à l'idée d'une réforme en tant que telle, ils n'ont pas pour autant apporté leur soutien à l'initiative du G-4 en raison du manque de consensus sur celle-ci, parce qu'ils trouvaient que l'élargissement des membres à 25 était trop élevé mais également car ils n'en faisaient pas une priorité : “ *While Security Council reform is an important issue, we cannot let discussion on expansion divert our attention from, and delay action on, other important, more urgently-needed UN reforms.* ”¹³⁸ Si les Etats-Unis soutenaient la candidature du Japon¹³⁹ et de l'Inde, ils n'étaient cependant pas en faveur de la candidature du Brésil¹⁴⁰ qu'ils considéraient comme étant dans leur zone d'influence traditionnelle.

Si la proposition de réforme du G-4 n'a pas reçu le soutien¹⁴¹ nécessaire pour être adoptée et appliquée, elle n'en témoigne pas moins d'une réelle volonté de remettre en cause les structures organisationnelles des institutions internationales, jugées inadéquates au vu des évolutions sur la scène internationale. Une telle réforme avait pour le Brésil une signification particulière dans sa relation avec les Etats-Unis car celle-ci lui aurait permis d'accroître son influence à la fois régionale et globale.

¹³⁵ M. MALIK, “ Security council reform: china signals its veto ”, *World Policy Journal*, 2005, n°1, p.20.

¹³⁶ O. STUENKEL, op.cit., p.57.

¹³⁷ Ibidem.

¹³⁸ J. CROOK, “ US Views on UN Reform, Security Council Expansion ”, *The American Journal of International Law*, 2005, n°4, p.908.

¹³⁹ M. MALIK, op.cit., p.20.

¹⁴⁰ D. MARES, H. TRINKUNAS, op.cit., p.94.

¹⁴¹ Soutien de deux tiers des membres de l'Assemblée Générale, soit 128 états.

3.1.2 Activisme brésilien au sein des institutions économiques et financières

A l'instar de ses revendications au Conseil de Sécurité des Nations unies, le Brésil revendique plus de poids au sein des institutions économiques et financières internationales (FMI, BM) où les pays émergents y sont sous-représentés comparés à leurs poids effectifs dans l'économie mondiale. Dans une conjoncture économique intérieure et internationale favorable, le Brésil a ainsi défendu, avec un certain nombre d'autres pays, la réforme du cadre institutionnel financier établi par la conférence de Bretton Woods en 1944. Dans cette partie, l'activisme visant à réformer le FMI et la BM sera traité conjointement, étant donné les similarités que partagent les deux institutions.

Sous la présidence Lula, en effet, bon nombre de facteurs ont contribué à donner du corps à ces demandes. Durant la première décennie des années 2000, le Brésil, à l'instar des autres pays des BRICS, a connu une croissance économique importante. De plus, le Brésil a également été capable, durant cette période, de rembourser ses emprunts au FMI, emprunts qui avaient été effectués pour remédier à une situation économique difficile.¹⁴² Sous Lula, le Brésil a donc vu passer son statut de receveur à donateur, puisqu'en 2009 le Brésil a fait un crédit de 10 milliards de dollars au FMI.¹⁴³ Au niveau international, le poids relatif des BRICS ne cesse de croître dans l'économie mondiale (à un taux globalement plus élevé que les pays industrialisés). Les pays industrialisés étaient ainsi surreprésentés, comparativement à leur poids économique relatif. Au FMI, par exemple, le Brésil possédait une quote-part équivalente à celle des Pays-Bas.¹⁴⁴ Outre cette émergence économique, les pays des BRICS ont également été moins affectés par la crise économique de 2008 que les pays du Nord. Le Brésil a, par exemple, essuyé une récession de 0,126% en 2009 contre 2,537% pour les Etats-Unis la même année.¹⁴⁵ Une consistance des pays émergents contrastant avec les

¹⁴² R. DUARTE, "The role of Brazil in the multilateral financial system : an analysis of domestic and structural factors (2003-2015) ", *Bras. Political Sci. Rev.*, 2017, n°3, p.5.

¹⁴³ P. HOWLETT-MARTIN, op.cit., p.63.

¹⁴⁴ Ibidem.

¹⁴⁵ Base de données de la Banque Mondiale, <https://donnees.banquemondiale.org/>, consulté le 12 juillet 2019.

difficultés économiques occidentales a contribué à renforcer la perception de déclin relatif des Etats-Unis sur la scène économique mondiale : *“With Wall Street at the epicenter of the crisis the foundations of the financial architecture that had pushed forward globalization and the cycle of sustained growth during the past decade seemed to crumble before the surprising fragility of American financial institutions.”*¹⁴⁶ Un contexte particulier qui a ainsi renforcé les attentes et les revendications pour réformer les institutions financières internationales. Le Président Lula a, à cet égard, mentionné dans 18% de ses discours le terme FMI en 2010, contre 1,7% l’année de son investiture (2003).¹⁴⁷

Ainsi, à travers la coopération multilatérale, les BRIC ont essayé d’*“infléchir les règles qui gouvernent l’économie mondiale dans un sens qui leur est plus favorable”*¹⁴⁸, afin d’équilibrer les bénéfices de la mondialisation qu’ils jugent trop favorablement disproportionnés pour les pays industrialisés.¹⁴⁹ De cette manière, ils réclament un droit à une participation plus importante au sein des institutions afin de renforcer les quotes-parts et l’influence des pays en voie de développement.¹⁵⁰ Si des discussions interministérielles sur le sujet avaient déjà eu lieu entre 2006 et 2008¹⁵¹, le contexte international de la crise économique a ainsi encouragé ces pays à affirmer avec plus de détermination leurs revendications.¹⁵² Les demandes de ces pays se sont dès lors multipliées en devenant plus concrètes. A cet égard, il est intéressant de mettre l’accent sur deux sommets multilatéraux dans lesquels l’activisme pour ces réformes était évident : le premier sommet des BRIC à Iekaterinbourg, le 16 juin 2009 et le sommet du G-20 de Pittsburgh en septembre 2009.

¹⁴⁶ J. VICENTE DE SA PIMENTEL (ed), *Brazil, BRICS and the international agenda* Brasília : FUNAG, 2013, p.409.

¹⁴⁷ J. TUDE, C. MILANI, “ Brazil’s foreign policy (2003–2010) towards the IMF : rhetorical and political change during Lula government ”, *Revue canadienne des études latino-américaines et caraïbes*, 2015, n°1, p.120.

¹⁴⁸ I. TREPANT, “ Pays émergents et nouvel équilibre des forces ”, *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2008, n°1991-1992, p.49.

¹⁴⁹ Ibidem.

¹⁵⁰ MINISTERIO DAS RELACOES EXTERIORES : SECRETARIA DE PLANEJAMENTO, op.cit., p.242.

¹⁵¹ R. BAUMANN, F. DAMICO, A. ERTHAL, M. FOLLY, C. MARCIO, R. FLORES, *BRICS : studies and documents*, Brasília : FUNAG, 2017, p.80.

¹⁵² Idem, p.84.

Le 16 juin, dans un interview au quotidien français *Les Echos*, Lula affirmait à la suite de leur premier sommet que les BRIC cherchaient des solutions efficaces aux défis contemporains, ceux-ci étant caractérisés par des asymétries dans les processus décisionnels des institutions internationales.¹⁵³ Ce premier sommet a, en effet, réuni les chefs d'Etat des plus grandes économies émergentes afin d'aborder la question de la réforme de la gouvernance globale avec une attention poussée pour les institutions économiques et financières.¹⁵⁴ Ainsi, à l'issue du sommet, les leaders ont déclaré conjointement leur attachement à une représentation plus équitable [Art.3] : *“The emerging and developing economies must have greater voice and representation in international financial institutions, whose heads and executives should be appointed through an open, transparent, and merit-based selection process.”*¹⁵⁵ Dans une perspective similaire et de manière plus précise, les leaders du G-20, à la suite du sommet de Pittsburgh le 24-25 septembre 2009, ont souligné l'importance de réformer le FMI et la BM en y exposant les modalités sur lesquelles doivent s'aligner les futures réformes. Concernant le FMI, les leaders du G-20 prenaient l'“*engagement d'un transfert de quotes-parts au profit des pays émergents et en développement dynamique d'au moins 5% depuis les pays surreprésentés vers les pays sous-représentés*”.¹⁵⁶ [Art. 21 de la déclaration du sommet de Pittsburgh]. Pour la BM, les leaders du G-20 assuraient “*une augmentation significative d'au moins 3 % des droits de vote des pays en développement et en transition*”.¹⁵⁷ [Art. 27] Ainsi compte tenu de leur activisme diplomatique et de la conjoncture économique mondiale spécifique, les pays émergents ont obtenu certaines avancées dans leurs revendications. Les BRIC ont, durant cette période, revu à la hausse leur participation au financement de ces institutions¹⁵⁸, ce qui a légitimité davantage leur requête.

¹⁵³ T. MAYER (ed), *Brazilian foreign policy handbook : positions adopted by Brazil in 2008-2009*, Brasilia : FUNAG, 2010, p.98.

¹⁵⁴ Itamaraty, *Previous summits*, BRICS – BRAZIL - 2019, <http://brics2019.itamaraty.gov.br/en/about-brics/previous-summits>, Consulté le 14 juillet 2019.

¹⁵⁵ University of Toronto, *Joint Statement of the BRIC Countries' Leaders : Yekatering, Russia, June 16, 2009*, BRICS Information Centre, <http://www.brics.utoronto.ca/docs/090616-leaders.html>, Consulté le 14 juillet 2019

¹⁵⁶ Trinity College - University of Toronto, *Sommet de Pittsburgh : Déclaration des chefs d'états et de gouvernements*, munk school of global affairs and public policy, <http://www.g20.utoronto.ca/2009/2009communiqu0925-fr.html>, Consulté le 14 juillet.

¹⁵⁷ Ibidem.

¹⁵⁸ R. DUARTE, op.cit, p.6.

La réforme (quotes-parts et droit de vote) a ainsi été adoptée en décembre 2010.¹⁵⁹ Les BRIC ont ainsi obtenu 13,5% des votes au FMI (contre 9,7% en 2008) et 12,7% à la BM (contre 10,5 en 2008).¹⁶⁰ Concernant le Brésil, celui-ci s'est vu attribuer au FMI 2,2% contre 1,4% des votes deux ans plus tôt et 2,2% contre 2,1% (2008) à la BM.¹⁶¹ Si des avancées dans les revendications des pays émergents ont été réalisées, celles-ci ont cependant été confrontées à la réticence des pays industrialisés.¹⁶² Le veto du Congrès américain en 2010¹⁶³ sur la réforme des quotes-parts au sein du FMI est, en ce sens, révélatrice de l'attitude conservatrice des pays du Nord. Il est également important de souligner que les nouvelles allocations des droits de vote au FMI, ont laissé la quote-part des USA inchangée de 16,45%. Celles-ci n'ont, par conséquent, pas remis en question la prérogative de veto dont les Etats-Unis disposent, étant donné que les décisions requièrent 85% des votes pour être adoptées.¹⁶⁴ Ainsi, si les déséquilibres dans le processus décisionnel de ces institutions se sont quelque peu résorbés, les pays du Nord conservent toujours une position dominante dans la gouvernance économique globale.¹⁶⁵

D'une manière plus générale, les tentatives de réformes des institutions internationales menées par le Brésil et d'autres pays émergents se sont heurtées à la résistance des pays nordiques. Ces pays acceptent, en effet, difficilement de céder les privilèges historiques dont ils bénéficient encore actuellement.

¹⁵⁹ A. GOLDSTEIN, F. LEMOINE, " Les BRIC dans la gouvernance mondiale : les effets de la crise globale ", *Rapport moral sur l'argent dans le monde 2014*, 2014, p.242.

¹⁶⁰ Ibidem.

¹⁶¹ Ibidem.

¹⁶² R. DUARTE, *op.cit.*, p.8.

¹⁶³ R. BAUMANN, F. DAMICO, A. ERTHAL, M. FOLLY, C. MARCIO, R. FLORES, *BRICS*, *op.cit.*, p.84.

¹⁶⁴ P. HOWLETT-MARTIN, *op.cit.*, p.61.

¹⁶⁵ R. DUARTE, *op.cit.*, p.14.

3.2 Intégration régionale

Cette deuxième partie concernant les axes stratégiques de la politique étrangère du gouvernement Lula mettra en évidence le dynamisme régional de l'action extérieure brésilienne et ses implications stratégiques sur la scène internationale. Si les projets d'intégration régionale sont nombreux en Amérique latine,¹⁶⁶ cette partie se concentrera essentiellement sur l'analyse du développement du MERCOSUL (marché commun du Sud) et de l'UNASUL (union des nations sud-américaines), ces organisations étant les importantes pour comprendre la politique étrangère régionale du Brésil. Au cours de cette analyse régionale, l'accent sera porté sur la manière dont le Brésil envisage l'intégration régionale en Amérique du Sud, et ceci dans une stratégie plus globale d'obtention d'une position plus importante dans le système international. A cet égard, il est important de souligner que le Président Lula a d'emblée marqué un vif intérêt pour l'intégration régionale sur le continent sud-américain, qu'il qualifia de principale priorité pour son gouvernement.¹⁶⁷ Lors de son entrée en fonction le premier janvier 2003, Celso Amorim mit également en évidence l'importance du développement de l'intégration régionale : *“We believe it is essential to consolidate the integration among South American countries on many different levels. The formation of a unified economic area, based on free trade and projects of infrastructure, will have positive repercussions internally, as well as in the region's relationship with the rest of the world.”*¹⁶⁸

Cet intérêt marqué s'est concrétisé notamment par une activité diplomatique importante et une volonté de leadership du Brésil dans les questions régionales, promouvant la stabilité politique et économique en Amérique du Sud. Dans un contexte de déclin relatif de la superpuissance américaine, déclin accompagné par l'émergence progressive de nouveaux pôles de puissances sur la scène internationale, l'Itamaraty identifie ainsi le besoin de développer un pôle sud-américain dans lequel

¹⁶⁶ L'ALBA-TCP (Alliance bolivarienne pour les Amériques et la CAN (communauté andine) et le CELAC (Communauté d'Etats latino-américains et caraïbes) ne seront pas abordées directement car celles-ci présentent un intérêt moindre dans l'analyse de l'action extérieure brésilienne.

¹⁶⁷ A. MALAMUD, “ A leader without followers? The growing divergence between the regional and global performance of Brazilian foreign policy ”, *Latin American Politics and Society*, 2011, n°3, p7.

¹⁶⁸ MINISTERIO DAS RELACOES EXTERIORES : SECRETARIA DE PLANEJAMENTO, op.cit., p.43.

le Brésil jouerait un rôle prépondérant au vu de son poids politique et économique grandissant.¹⁶⁹ Ces différents processus d'intégration régionale, inspirés par le modèle européen, ne se font néanmoins pas sans difficultés compte tenu des relations parfois tendues entre certains pays d'Amérique du Sud. Malgré les importants défis, la diplomatie brésilienne partage la conviction que l'affermissement de la position brésilienne sur la scène internationale ne peut se faire qu'à travers le développement d'une base régionale forte.¹⁷⁰ Cette conviction est davantage renforcée par la comparaison entre le Brésil et d'autres pays émergents (Chine, Inde) dont les attributs de puissance sont plus importants. Ainsi, le Brésil nécessiterait davantage de soutien régional afin d'accomplir ses ambitions sur la scène internationale que d'autres Géants.¹⁷¹

3.2.1 MERCOSUL

Le MERCOSUL fut instauré par le traité d'Asuncion en 1991. Les membres fondateurs de l'accord étaient l'Argentine, le Paraguay, l'Uruguay et le Brésil. Celui-ci avait pour fonction de développer une intégration économique régionale.¹⁷² Jusqu'à la fin de la présidence Cardoso (2002), le développement du MERCOSUL s'est fait principalement dans une perspective de développement des relations économiques entre les pays membres et par extension des relations économiques avec le reste du monde¹⁷³. Le deuxième mandat de Cardoso fut néanmoins caractérisé par des troubles économiques au Brésil (crise financière à la suite de la dévaluation importante du real brésilien en 1999), comme en Argentine (crise économique en 2001). Une conjoncture régionale qui a contribué au rapprochement des deux géants sud-américains et au souhait d'une "*coopération solidaire sous le MERCOSUL*".¹⁷⁴ Un rapprochement bilatéral qui n'empêcha cependant pas les difficultés récurrentes liées au processus d'intégration économique régionale.¹⁷⁵ A l'instar de ses prédécesseurs, le Président

¹⁶⁹ J. PINTO, *L'UNASUR : la nouvelle voie d'intégration régionale sud-américaine sous l'hégémonie du Brésil*, Thèse de doctorat en Science politique : Université Paris-Est, 2016, p.10.

¹⁷⁰ P. HOWLETT-MARTIN, op.cit., p.26.

¹⁷¹ A. MALAMUD, op.cit., p.6.

¹⁷² A. FERNANDES, op.cit., p.26.

¹⁷³ Idem, p.27.

¹⁷⁴ J. PINTO, op.cit., p.222.

¹⁷⁵ Maintien ou élaboration de normes protectionnistes visant à se prémunir des effets considérés comme négatifs du marché commun.

Lula mit également l'accent sur l'intégration économique, l'approfondissement du marché commun et de l'union douanière. Celui-ci se concentra néanmoins également sur la problématique de coordination des politiques macroéconomiques, ainsi que sur les bases politiques et sociales de l'organisation.¹⁷⁶

Ainsi, sous l'impulsion brésilienne, plusieurs évolutions du MERCOSUL sont à noter pendant les deux mandats du Président Lula, des évolutions qui témoignent de la volonté brésilienne d'approfondir l'intégration régionale à travers le développement du MERCOSUL.

Le FOCEM - Fonds de convergence structurelle du MERCOSUL - a été créé par le Conseil du MERCOSUL par la décision n° 45/042¹⁷⁷ datant du 16 décembre 2004. Ce programme a pour vocation de développer les régions les plus pauvres, tout en favorisant la compétitivité, la cohésion sociale et, d'une manière plus générale, le processus d'intégration entre les membres.¹⁷⁸ Le développement de ce programme visant à réduire les asymétries présentes au sein de l'organisation, promouvant de cette manière l'intégration régionale, peut être interprété comme la volonté du Brésil de prendre ses responsabilités en tant que leadership régional en endossant progressivement un rôle de *"paymaster"* au sein du MERCOSUL.¹⁷⁹ Celso Amorim déclara d'ailleurs quelques jours plus tard que *"the solution for Mercosur problems should be sought by furthering Mercosur"*¹⁸⁰, mettant une fois encore en avant l'attachement du Brésil à ce processus d'intégration. Ainsi, en 2005, il a été décidé que le Brésil contribuerait à 70% du budget du FOCEM, lui-même établi à 100 millions de dollars par an.¹⁸¹

Dans une même optique et par souci d'atténuer la méfiance des pays les moins puissants (Uruguay, Paraguay) à son égard, le Brésil a également activement défendu

¹⁷⁶ A. FERNANDES, op.cit, p.27.

¹⁷⁷ J. BOTELHO, "The reduction of asymmetries in MERCOSUR as a way of development aid and South-South Cooperation: the case of FOCEM", *Geopolítica (s). Revista de estudios sobre espacio y poder*, 2013, n°1, p.46.

¹⁷⁸ Idem, p.49.

¹⁷⁹ M. SARAIVA, "Brazilian foreign policy towards South America during the Lula administration : caught between South America and Mercosur", *Rev. bras. polít. int.*, 2010,, n°spe, p.163.

¹⁸⁰ MINISTERIO DAS RELACOES EXTERIORES : SECRETARIA DE PLANEJAMENTO, op.cit., p.79.

¹⁸¹ J. BOTELHO, op.cit., p.48.

la création d'un parlement au sein du MERCOSUL (PARLASUL). Celui-ci fut ainsi créé en 2006, composé de représentants de chaque pays.¹⁸² Ce projet incarne la volonté du Brésil d'institutionnaliser les procédures internes¹⁸³, favorisant ainsi la coordination au sein du MERCOSUL et réduisant le sentiment des “petits” d’être “étouffés” par les deux économies dominantes, le Brésil et l'Argentine.¹⁸⁴ Il avait ainsi pour fonction de représenter la pluralité et diversité politique et idéologique de ses membres.¹⁸⁵ Il est néanmoins important de préciser que ce parlement ne s'est vu attribuer aucun pouvoir législatif¹⁸⁶ et que, par conséquent, le degré d'institutionnalisation du MERCOSUL reste relativement faible.

Pour comprendre l'importance du MERCOSUL dans la politique étrangère brésilienne vis-à-vis des Etats-Unis, le cas de l'échec des négociations de la ZLEA est particulièrement intéressant. En effet, alors que les négociations pour établir une zone de libre-échange à l'échelle de l'hémisphère avaient commencé en 1994 sous l'administration Clinton¹⁸⁷, le sommet de Mar Del Plata en novembre 2005 sonna le glas du projet. Lors du sommet, les Etats-Unis accompagnés de 28 autres Etats ont fait part de leur volonté de relancer les négociations commerciales en 2006.¹⁸⁸ Ceux-ci se sont vus opposer la résistance du MERCOSUL et du Venezuela¹⁸⁹ qui considéraient que les conditions nécessaires pour parvenir à un accord équitable et équilibré n'étaient pas atteintes.¹⁹⁰ Ainsi, en réclamant un délai de dix ans pour conclure le projet hémisphérique¹⁹¹, le Brésil a, conjointement avec les autres membres du MERCOSUL, exprimé explicitement sa réticence vis-à-vis d'une initiative américaine

¹⁸² J. PINTO, op.cit., p.213.

¹⁸³ Ibidem.

¹⁸⁴ E. JASMIN, S. ZINI, *Fiche Économique : Le Mercosur (1990-2006)*, Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation de Montréal : Observatoire des Amériques, avril 2006, p.20.

¹⁸⁵ J. BISWARO, *The quest for regional integration in Africa, Latin America and beyond in the twenty first century : experience, progress and prospects : rhetoric versus reality : a comparative study*, Brasilia : Fundação Alexandre de Gusmão, 2011, p.230.

¹⁸⁶ M. SARAIVA, op.cit., p.163.

¹⁸⁷ E. WALSH, *Le Sommet de Mar del Plata a-t-il enterré la ZLEA?*, Centre d'études interaméricaines de l'Université de Laval : Chronique, janvier 2006, p.1.

¹⁸⁸ Idem, p.4.

¹⁸⁹ En décembre 2005, le Venezuela commence les processus de ratification des Protocoles d'Asuncion en vue de son adhésion au MERCOSUL. Sa demande d'adhésion sera néanmoins bloquée par le Paraguay qui s'oppose à son adhésion, le Venezuela finira néanmoins par rejoindre l'organisation en 2012.

¹⁹⁰ E. WALSH, op.cit., p.5.

¹⁹¹ M. HIRST, op.cit., p.85.

sur le territoire sud-américain.¹⁹² Cette réticence signifie pour certains que le régionalisme sud-américain “ [is] ‘moving beyond American-led patterns of trade integration’ to function as ‘a space for the articulation of shared projects’ free from Washington’s once-hegemonic agenda-setting power”.¹⁹³ Si une telle affirmation doit être relativisée et nuancée, celle-ci démontre néanmoins, de manière concrète, une certaine autonomisation du Brésil vis-à-vis des Etats-Unis à travers le processus d’intégration régionale qu’est le MERCOSUL. Ces pays craignaient, en effet, que l’accord ne leur soit pas favorable et qu’il permette aux Etats-Unis d’accroître davantage son influence sur le Cône d’Amérique du Sud. Le Brésil partage, à cet égard, la conviction que les négociations commerciales avec les Etats-Unis manquent de réciprocité¹⁹⁴ et que ceux-ci, par des politiques commerciales unilatérales et discriminatoires, empêchent de parvenir à un consensus régional en matière d’intégration économique.¹⁹⁵ Ainsi, il semblerait que l’opposition brésilienne à ces négociations soit due à trois raisons distinctes : le doute quant à la compétitivité de l’économie brésilienne une fois en concurrence; le risque que la ZLEA, dominée par les Etats-Unis, s’éloigne de ses propres priorités et enfin la crainte de perdre une partie de son influence régionale au profit des Etats-Unis.¹⁹⁶

En parallèle à ces négociations hémisphériques, la diplomatie brésilienne a également essayé de mettre en oeuvre une autre dynamique d’intégration économique, à l’échelle du sous-continent d’Amérique du Sud. En effet, l’idée de l’émergence d’un bloc commercial sud-américain comme un contrepoids vis-à-vis de l’ALENA et comme atout dans les négociations de la ZLEA¹⁹⁷ fit son apparition bien avant l’investiture du Président Lula. Ce bloc sud-américain (SAFTA) en devenir reposait sur la négociation d’un accord entre deux organisations économiques régionales : MERCOSUL et la Communauté andine. Si l’idée était antérieure à l’entrée en fonction du gouvernement Lula, c’est néanmoins en décembre 2003 seulement qu’un accord de libre-échange fut signé à la suite du sommet de Guayaquil.¹⁹⁸ Cette coopération s’est ensuite prolongée

¹⁹² T. LONG, “ The US, Brazil and Latin America : the dynamics of asymmetrical regionalism ”, *Contemporary Politics*, 2018, n°1, p.115.

¹⁹³ Idem, p.116.

¹⁹⁴ M. HIRST, op.cit., p.93.

¹⁹⁵ Idem, p.115.

¹⁹⁶ Idem, p.114.

¹⁹⁷ J. BRICENO-RUIZ, A. RIVALO, *Brazil and Latin America : Between the Separation and Integration Paths*, Lanham : Lexington Books, 2017, p.129.

¹⁹⁸ Idem, p.131.

et approfondie de manière importante sous Lula et aboutira sur la création de l'UNASUL en 2008.

L'importance accordée au MERCOSUL et à son développement peut donc être interprétée comme une tentative brésilienne pour affirmer son influence sur le sous-continent sud-américain et augmenter sa marge de manoeuvre dans les négociations commerciales internationales entreprises avec de nombreux pays et particulièrement celles concernant les Etats-Unis. Une intégration régionale qui permet ainsi au Brésil de s'autonomiser vis-à-vis de la puissance américaine.

3.2.2 L'UNASUL

Comme cela a été expliqué dans la partie précédente, l'idée d'un espace sud-américain n'est pas nouvelle et les premières négociations eurent lieu afin d'établir un accord de libre-échange. Le SAFTA une fois établi (2003), les leaders sud-américains ne s'arrêtèrent pas là. En effet, une année plus tard, en décembre 2004, ceux-ci s'accordèrent à Cuzco pour la création de la Communauté sud-américaine des Nations. Les objectifs de cette nouvelle organisation sont multiples: une coordination politique et diplomatique entre ses membres, une convergence économique entre le MERCOSUL et la CAN, tout en incluant le Chili et en ouvrant la porte au Suriname et à la Guyane.¹⁹⁹ Outre ces domaines primordiaux, la CSN prévoyait également la coopération dans de nombreux secteurs tels que la technologie, l'énergie, l'éducation et le développement des infrastructures.²⁰⁰ En 2007, lors d'un sommet au Vénézuëla, les leaders sud-américains adoptèrent le nom d'Union des nations sud-américaines. Le 23 mai 2008, le traité constitutif de la nouvelle organisation fut finalement signé à Brasilia par les chefs d'Etats sud-américains. Ce traité est considéré comme très ambitieux car celui-ci intègre à la fois le développement de l'intégration économique mais laisse entrevoir également celui d'une intégration politique.²⁰¹ Ainsi, l'aspect économique perdit sa centralité au sein du projet régional dans lequel d'autres thèmes furent abordés : coopération politique, défense et sécurité, infrastructure, énergie et

¹⁹⁹ Ibidem.

²⁰⁰ Ibidem.

²⁰¹ V. PASQUALINI-SALERNO, " L'union sud-américaine des nations (UNASUR) ", *Revue internationale de droit comparé*, 2010, n°4, p.1043.

politiques sociales occupant une place importante.²⁰² A cet égard, il convient de préciser que le libre-échange n'était d'ailleurs pas cité dans l'article 2 du traité constitutif de l'UNASUL, alors que celui-ci reprend les objectifs principaux de l'organisation.²⁰³ En effet, l'aspect commercial et économique figure à l'article 3 du traité, celui-ci exposant les objectifs spécifiques de l'organisation.²⁰⁴

Cette organisation représente un intérêt géostratégique particulier pour le Brésil. Contrairement au MERCOSUL, l'UNASUL recouvre tout le sous-continent sud-américain. Sa création sous l'impulsion de l'action brésilienne²⁰⁵ (Cardoso d'abord, puis Lula) est le résultat d'un long travail diplomatique visant à intégrer une zone géographique spécifique, excluant l'Amérique centrale et les Caraïbes.²⁰⁶ Selon Andrès Malamud, cette reconfiguration géographique a pour le Brésil deux objectifs principaux. D'une part, celle-ci ne comprend pas le Mexique, l'autre poids lourd de l'Amérique latine et potentiel rival du Brésil dans un processus d'intégration régionale. D'autre part, une telle redéfinition géographique maintient, dans une certaine mesure, les Etats-Unis à l'écart et diminue donc leur influence.²⁰⁷ De cette manière, le Brésil est plus à même de développer un leadership régional²⁰⁸ et d'affirmer plus fortement encore sa volonté de s'insérer dans le système international.²⁰⁹ A cet effet, l'organisation peut être interprétée comme une sorte de contrepoids à l'OEA (Organisation des Etats américains), une organisation initialement créée pour permettre aux Etats-Unis de protéger le sous-continent sud-américain des menaces extérieures et d'ainsi faciliter la paix dans la région.²¹⁰ La création de l'UNASUL permet ainsi aux Etats sud-américains de réduire l'influence des Etats-Unis et ainsi rendre le respect de leur souveraineté plus effectif. Pour le Brésil, l'UNASUL est perçue comme un pilier de sa stratégie d'intégration régionale avec pour objectif la création d'une "hégémonie coopérative", lui permettant

²⁰² J. BRICEÑO-RUIZ, A. RIBEIRO HOFFMANN, "Post-hegemonic regionalism, UNASUR, and the reconfiguration of regional cooperation in South America", *Canadian Journal of Latin American and Caribbean Studies*, 2015, n°1, p.54.

²⁰³ Idem, p.56.

²⁰⁴ V. PASQUALINI-SALERNO, op.cit., p.1044.

²⁰⁵ T. LONG, op.cit., p.116.

²⁰⁶ J. PINTO, op.cit., p.7.

²⁰⁷ A. MALAMUD, op.cit., p.6.

²⁰⁸ T. LONG, op.cit., p.123.

²⁰⁹ J. PINTO, op.cit., p.26.

²¹⁰ B. WEIFFEN, L. WEHNER, D. NOLTE, "Overlapping regional security institutions in South America : The case of OAS and UNASUR", *International Area Studies Review*, 2013, n°4, p.371.

d'affirmer son influence sur la scène internationale.²¹¹ Celle-ci *“suppose une forme douce (soft) de domination à travers des accords institutionnels coopératifs fondés sur une stratégie de l'hégémon à long terme”*.²¹² A cet égard, il convient de mettre l'accent sur la dimension sécuritaire de l'UNASUL, considérée comme *“impérative pour former une région géopolitiquement autonome”*.²¹³

La plus grande spécificité de l'organisation est, en effet, la création du Conseil de défense sud-américain (CDS). C'est d'ailleurs la première fois que l'aspect sécuritaire est pris en compte dans un processus d'intégration régionale en Amérique du Sud. Celui-ci, à l'initiative du Président Lula et de son ministre de la Défense Nelson Jobim²¹⁴, fut lancé, en mars 2009, quelques mois seulement après la signature du traité constitutif. Les objectifs poursuivis par le nouveau conseil étaient de *“consolider l'Amérique du Sud comme zone de paix et de stabilité démocratique, construire une identité sud-américaine en matière de défense et renforcer la coopération militaire au niveau régional”*.²¹⁵ Ceux-ci doivent néanmoins respecter strictement *“la souveraineté, l'intégrité et l'inviolabilité territoriale des Etats”*.²¹⁶ Cette création a fait suite en effet, à une altercation entre l'Equateur et la Colombie. Cette dernière était intervenue militairement contre les FARC sur le territoire équatorien. Outre cette crise, la Colombie s'est également fait remarquer à la suite de son accord avec les Etats-Unis autorisant la mise en place de sept bases militaires américaines sur son territoire.²¹⁷ Cet accord entraîna les premières difficultés auxquelles fut confronté le CDS. Les leaders sud-américains se réunirent alors à Bariloche et dans la déclaration qui suivit le sommet, les chefs d'Etats déclarèrent que *“la présence de forces militaires étrangères ne peut, avec ses moyens et des ressources liés à des objectifs propres, menacer la souveraineté et l'intégrité de n'importe quelle nation sud-américaine”*.²¹⁸ Il est néanmoins important de préciser que la création du CDS ne s'est pas faite

²¹¹ Idem, p.383.

²¹² J. PINTO, op.cit, p.182.

²¹³ Idem, p.255.

²¹⁴ P. GENEST, *Le Conseil sud-américain de la défense et la nouvelle donne géostratégique en Amérique du Sud*, Centre d'études interaméricaines de l'Université de Laval : Chronique, Avril 2009, p.2.

²¹⁵ J. PINTO, op.cit, p.254.

²¹⁶ O. DABENE, “ L'Union des nations sud-américaines (Unasur) : le nouveau visage pragmatique du régionalisme sud-américain ”, *Etudes du CERI*, 2010, n°170-171, p.21.

²¹⁷ L. DO REGO MONTEIRO, “ Géopolitique de la sécurité en Amérique du Sud : le rôle du Brésil et les dilemmes d'une région en transition “, *L'Espace Politique*, 2017, n°1, p.8.

²¹⁸ Ibidem.

directement en opposition avec les Etats-Unis et que ceux-ci étaient d'ailleurs globalement favorables à cette organisation et au leadership brésilien. Ainsi, la Secrétaire d'Etat américaine, Condoleeza Rice, a déclaré que *“le gouvernement américain n'avait aucun problème avec le désir de leadership avoué du Brésil dans le CSD [et] qu'il avait entièrement confiance en ce dernier pour qu'il mène le projet à terme.”*²¹⁹

La création du CDS fut également accompagnée par la création du CEED, le centre pour les études stratégiques de défense. Celui-ci fut développé pour accroître la convergence des pays sud-américains sur la manière de gérer les problèmes sécuritaires propres à la région.²²⁰ Un effort qui favoriserait donc l'émergence d'une identité sud-américaine en matière de défense et par extension l'émergence d'un bloc sud-américain. Une étape qui était perçue comme essentielle pour assurer la stabilité et le développement de la région sud-américaine en accroissant la confiance entre les Etats.

3.2.3 Limites de l'intégration régionale

Si d'un point de vue rhétorique, l'intégration régionale était considérée comme une priorité, les aboutissements de l'activisme diplomatique brésilien semblent néanmoins plus mitigés.²²¹ De fait, le Brésil est souvent peu enclin à déléguer une partie de sa souveraineté nationale au profit d'institutions supranationales. Une perte de souveraineté signifierait, en effet, une perte d'autonomie de son action sur la scène internationale.²²² Il en résulte donc que l'approfondissement des institutions régionales est, en Amérique du Sud, compliqué et limité et conserve largement son caractère intergouvernemental. Le Brésil n'est ainsi pas tout à fait *“disposé à perdre la marge de manœuvre lui permettant de façonner sa politique étrangère en fonction de ses intérêts et du contexte politique du moment”*.²²³ Ainsi, le degré d'institutionnalisation

²¹⁹ P. GENEST, op.cit, p.6.

²²⁰ B. WEIFFEN, L. WEHNER, D. NOLTE, op.cit., p.383.

²²¹ N. JENNE, L. SCHENONI, F. URDINEZ, “Of words and deeds: Latin American declaratory regionalism, 1994–2014”, *Cambridge Review of International Affairs*, 2017, n°2-3, p.16.

²²² T. LONG, op.cit., p.117.

²²³ J. PINTO, op.cit, p.225.

de l'intégration régionale dépend de la manière dont celui-ci peut être perçu par le Brésil comme étant utile à l'accomplissement de ses intérêts nationaux. L'intégration régionale en Amérique du Sud ne peut dès lors être comprise en dehors de la quête d'autonomie de sa politique étrangère dans le système international et de sa relation avec les Etats-Unis. Ainsi, si de nombreux projets ont été développés sous la présidence Lula, leur portée reste cependant limitée au vu du faible degré d'institutionnalisation, des nombreux différends présents entre les protagonistes et des asymétries de puissance entre les pays composant la région. Ces processus d'intégration régionale restent très complexes et résultent donc sur des acquis fragiles et tout en étant confrontés à des difficultés internes importantes.²²⁴

Une autre raison limitant la portée de l'activité diplomatique brésilienne régionale est l'émergence progressive du Brésil comme acteur de plus en plus important sur la scène internationale. En effet, la rigoureuse quête du gouvernement Lula vers l'obtention d'un statut d'acteur incontournable dans le système international a provoqué un sentiment de méfiance du côté argentin.²²⁵ La relation entre le Brésil et l'Argentine pourtant essentielle au développement du MERCOSUL s'est ainsi compliquée, celle-ci se sentant dans l'ombre de son voisin brésilien. Ce sentiment est d'autant plus renforcé par la stratégie de diversification des partenaires commerciaux et diplomatiques²²⁶ mise en oeuvre avec beaucoup d'entrain par le Président Lula. Un tel développement des liens diplomatiques sur la scène mondiale (IBAS, BRICS,...) a effectivement contribué à réduire l'importance relative des partenaires régionaux, particulièrement au niveau économique.

²²⁴ Récemment, dû à une crise interne, de nombreux pays (Argentine, Brésil, Colombie, Chili, Pérou et Paraguay) ont décidé de temporairement suspendre leur participation à l'UNASUL. L'Equateur a pour sa part quitté l'organisation en mars 2009.

²²⁵ M. MARIANO, H. JÚNIOR, "Structural limitations of the Mercosur : an analysis based on the Brazilian foreign policy positions", *The Latin Americanist*, 2012, n°2, p.166.

²²⁶ Celle-ci sera détaillée dans la partie 3.3.

3.3 Diversification des partenaires commerciaux et diplomatiques.

Ce troisième et dernier axe stratégique de la politique étrangère de Lula est sa constante recherche de diversification de ses partenaires commerciaux et diplomatiques. Ainsi, sous son administration, le Brésil a participé activement à de nombreux forums multilatéraux. Il a été à l'initiative, conjointement avec d'autres partenaires, de l'élaboration de nouveaux forums de coopération multilatérale, notamment avec les économies émergentes comme l'Inde, l'Afrique du Sud et la Chine mais aussi avec les pays en voie de développement. L'approfondissement des relations commerciales avec ces pays permet au Brésil de réduire sa vulnérabilité économique vis-à-vis des pays du Nord en accédant à de nouveaux marchés, et ainsi crée ce que Lula appelait une *“nouvelle géographie économique et commerciale”*.²²⁷ D'un point de vue diplomatique, le Brésil de Lula recherchait des partenaires avec lesquels il pouvait coopérer ou desquels il recevrait le soutien dans sa volonté de réformer les institutions internationales ou d'influencer la formulation des règles qui les régissent. Dans cette partie, les cas du forum IBAS et des BRICS seront décortiqués étant donné l'importance que ceux-ci ont pris sur la scène internationale au cours de la présidence Lula.

3.3.1 Forum IBAS

Le 6 juin 2003, les ministres des affaires étrangères du Brésil, de l'Inde et de l'Afrique annoncent conjointement le lancement d'une initiative trilatérale dans la déclaration de Brasilia : *“This consists of a pioneering coming together of three countries with vibrant democracies in three regions in the world that are in the process of development and active on a global scale, with the objective of examining themes on the international agenda that are of mutual interest.”*²²⁸ Selon le premier ministre indien Manmohan Singh, ce nouveau forum est une forme unique de coopération transnationale basée sur une identité commune découlant d'une conception similaire

²²⁷ P. HOWLETT-MARTIN, op.cit., p.37.

²²⁸ MINISTERIO DAS RELACOES EXTERIORES : SECRETARIA DE PLANEJAMENTO, op.cit., p.157.

du monde et des aspirations partagées entre les trois pays.²²⁹ Ainsi fondé sur une identité commune, le forum IBAS entend agir de concert pour satisfaire des intérêts et objectifs communs. Ces objectifs communs sont identifiés dans la déclaration de Brasilia (et confirmés dans les sommets qui ont suivi²³⁰) comme la promotion de l’*“international cooperation, solidarity with the less powerful, responsibility for the global environment, and the diffusion of justice”*²³¹ impliquant, à cet effet, plusieurs dimensions opérationnelles : (1) la coordination politique des membres dans les forums multilatéraux, (2) le développement d’une coopération entre les pays dans de nombreux secteurs et (3) le soutien au développement dans les pays du tiers-monde.²³² Pour développer et intensifier la coopération sectorielle entre les trois pays, 16 groupes²³³ de travail ont été mis en place.²³⁴

D’une manière générale, la création du forum IBAS est perçue comme une tentative de renforcer les liens diplomatiques entre les pays du Sud afin d’avoir plus d’influence dans les organisations internationales. Ils remettent ainsi en cause la prédominance des pays du Nord dans celles-ci et militent pour un ordre international plus représentatif et juste vis-à-vis des pays en voie de développement.²³⁵ D’un point de vue théorique, l’IBAS est, par conséquent, souvent interprété comme une tentative de *“Soft balancing”*²³⁶ envers les pays dominant la scène internationale, en particulier les Etats-Unis. A cet égard, les trois pays, représentant trois continents différents, entendent revigorer la coopération Sud-Sud.²³⁷ Dans cette perspective, le Brésil, l’Inde et l’Afrique du Sud, de par leur importance et leur influence régionale respective, ont endossé le rôle de représentants et de leaders des pays du Sud au sein de nombreux forums multilatéraux. Pour Celso Amorim, cette stratégie diplomatique construite sur la coopération Sud-Sud repose initialement sur *“an authentic desire to exercise*

²²⁹ R. BERI, “IBSA dialogue forum : An assessment”, *Strategic Analysis*, 2008, n°5, p.809.

²³⁰ Sous la présidence Lula, quatre sommets IBSA furent organisés : Brasilia (2006), Pretoria (2007), New Delhi (2008) et Brasilia (2010).

²³¹ D. FLEMES, *Emerging middle powers' soft balancing strategy: state and perspectives of the IBSA Dialogue Forum*, German Institute of Global and Area Studies : working paper, 2007, p.10

²³² J. HUSAR, *Framing Foreign Policy in India, Brazil and South Africa*, Switzerland : Springer, 2016, p.9.

²³³ Ces groupes de travail couvrent des domaines tels que, le changement climatique, l’agriculture, l’éducation, l’énergie, les questions sociales, le tourisme...

²³⁴ R. BERI, op.cit., p.818.

²³⁵ Idem, p.816.

²³⁶ D. FLEMES, op.cit., p.6.

²³⁷ J. SENONA, *BRIC and IBSA Forums : Neo-liberals in Disguise or Champions of the South?*, SAIIA : Policy Briefing, 2010, p.2.

solidarity toward poorer countries”²³⁸ et n’a aucune intention de créer de nouvelles divisions géopolitiques : “*This is a group to spread goodwill and the message of peace – we are not against anyone.*”²³⁹ Il n’en est pas moins vrai que les membres du forum IBAS ont défendu leurs revendications avec fermeté. Ainsi lors du second sommet IBAS, le Président Lula, dans sa déclaration, exprima ses ambitions pour les pays du Sud : “*We don’t want to participate to eat the dessert. We want to eat the main course – duck – and have coffee afterwards if possible.*”²⁴⁰ Si d’un point de vue rhétorique, les intentions étaient claires, qu’en est-il de l’action conjointe des membres de l’IBAS dans la pratique?

La coordination politique des trois pays n’a pas toujours été facile. A certaines occasions, les pays ont néanmoins réussi à coordonner leurs politiques permettant d’avoir un certain impact sur la scène internationale. Il est important, à cet égard, de mettre en évidence l’action conjointe, souvent considérée comme un succès²⁴¹, de ces pays dans les négociations commerciales à l’OMC, notamment lors du sommet de Cancun en 2003 durant lequel l’Inde et le Brésil ont endossé un rôle important de coordination et de leadership des pays du Sud. En effet, lors de ce sommet et dans le cadre des négociations commerciales du round de Doha, les pays du Sud ont formé une coalition connue sous le nom de G-20²⁴² pour faire face à l’Union Européenne et aux Etats-Unis. Cette coalition a, en effet, remplacé le groupe de Cairns. En excluant les pays riches exportateurs de produits agricoles (Australie, Canada), la nouvelle coalition du G-20 portait ainsi un étendard tiersmondiste²⁴³, un atout dans leurs revendications.

Les pays en voie de développement, sous le leadership de l’IBAS, revendiquaient, notamment, l’établissement de conditions sur le marché mondial qui leur permettraient de bénéficier de leur avantage comparatif dans le secteur agricole.²⁴⁴ Ceux-ci

²³⁸ P. NEL, I. TAYLOR, “ Bugger thy neighbour? IBSA and South–South solidarity ”, *Third World Quarterly*, 2013, n°6, p.1093.

²³⁹ D. FLEMES, op.cit., p.15.

²⁴⁰ R. BERI, op.cit., p.817.

²⁴¹ J. HUSAR, op.cit., p.10.

²⁴² La coalition du G-20 a connu diverse forme (G-20+, G-21, G-22, G-23) pendant et après les négociations.

²⁴³ Z. LAIDI, “ Après Cancun : l’OMC en danger ? ”, *Critique internationale*, 2003, n°21, p.36.

²⁴⁴ D. FLEMES, “ India-Brazil-South Africa (IBSA) in the new global order: interests, strategies and values of the emerging coalition ”, *International Studies*, 2009, n°4, p.404.

s'opposaient ainsi au maintien et à la consolidation des mesures protectionnistes préconisées par les pays développés dans le secteur agricole et demandaient en conséquence des changements dans les régimes de subventions appliqués dans ce secteur par les pays du Nord.²⁴⁵ Les pays développés étaient enclin à changer ces régimes de subventions seulement sous deux conditions : (1) une réduction des mesures protectionnistes concernant le secteur industriel des pays en voie de développement, (2) les réductions des mesures protectionnistes dans le secteur au Nord entraînant une réduction similaire au Sud.²⁴⁶ Le G-20 n'étant pas prêt, les négociations échouèrent à Cancun. Malgré l'échec des négociations, l'action collective du G-20 est souvent considérée comme un succès car elle atteste de l'impact considérable que peut avoir une coalition des Etats du Sud sur des négociations multilatérales et sur la gouvernance économique mondiale. Le ministre indien Kamal Nath s'est ainsi enthousiasmé de la résistance des pays de Sud en déclarant : *"the unity of developing countries in the form of grand alliance paid off in the negotiations."*²⁴⁷ Pour Celso Amorim, l'émergence d'une telle coalition à l'OMC résulte de l'action conjointe de l'IBSA, celui affirmant que le G-20 *"was not born in Cancun or in Geneva, during the weeks preceding the WTO Ministerial Conference. It emerged from the political trust built up between Brazil, India and South Africa some months earlier."*²⁴⁸ Le crédit de la dissolution du sommet de Cancun peut, par conséquent, être attribué aux membres de l'IBAS.²⁴⁹

Après l'échec de Cancun, les négociations reprirent sous différentes formules, celles-ci visant à simplifier le dialogue en réduisant le nombre de protagonistes. En tant que leader du G-20, l'Inde et le Brésil furent intégrés dans un processus décisionnel plus restreint.²⁵⁰ Dans un premier temps, les négociations impliquèrent cinq pays (ou organisation) : les USA, l'UE, l'Inde, le Brésil et l'Australie. En 2005, une nouvelle séquence de négociations commença et ne prit cette fois pas en compte l'Australie. En 2006, une nouvelle formule fut établie, (ré)invitant l'Australie et le Japon à la table des négociations. Ces différents formats furent néanmoins contestés quant à leur

²⁴⁵ Idem, p.402.

²⁴⁶ Z. LAIDI, op.cit., p.37.

²⁴⁷ C. EFSTATHOPOULOS, "Leadership in the WTO : Brazil, India and the Doha development agenda", *Cambridge review of international affairs*, 2012, n°2, p.275.

²⁴⁸ Idem, p.274.

²⁴⁹ R. BERI, op.cit., p.827.

²⁵⁰ C. EFSTATHOPOULOS, op.cit., p.274.

représentativité et aucune de ces formules n'aboutit à un accord, ce qui provoqua une certaine paralysie dans les négociations commerciales. Il est néanmoins important de souligner l'important rôle joué par le Brésil et l'Inde dans ces négociations en tant que représentants et leaders des pays en voie de développement, bien que cette nouvelle fonction attribuée aux deux géants fût parfois controversée.

Outre l'action collective de l'IBAS dans les négociations commerciales à l'OMC, il convient également de rappeler leur convergence sur le dossier de la réforme du Conseil de Sécurité des Nations unies. Il est également important de souligner que l'IBAS a adopté une position et stratégie commune à la conférence sur le changement climatique à Bali en décembre 2007.²⁵¹ Bien que le forum de dialogue entre les trois économies émergentes témoigne de certaines réussites, la coordination politique et l'adoption de stratégies politiques au sein de l'IBAS restant un véritable challenge.

Limites de la coopération

Les performances de l'IBAS sont, en effet, tributaires de plusieurs facteurs. D'abord, afin que le leadership de ces pays soit efficace, il doit répondre à une condition de légitimité. Or, bien que l'IBSA se pose en leader et digne représentant de la coopération Sud-Sud, leurs intérêts nationaux sont parfois contradictoires avec les autres pays en voie de développement.²⁵² A cet égard, la réforme du CSNU préconisée par l'Inde et le Brésil et justifiée par un désir de démocratisation, aurait seulement bénéficié à certains pays du Sud.²⁵³ Ainsi, la légitimité du forum en tant que figure de proue de la cause tiersmondiste est parfois remise en cause car celui-ci reflète davantage les intérêts nationaux des trois Etats que ceux des pays en voie de développement en général.

Ensuite, il existe également de nombreuses divergences au sein des pays de l'IBAS. En effet, si le Brésil, l'Inde et l'Afrique du Sud partagent de nombreux intérêts, ils sont néanmoins concurrents dans d'autres domaines. D'un point de vue économique, par

²⁵¹ R. BERI, op.cit., p.823.

²⁵² D. FLEMES, op.cit., p.23.

²⁵³ Idem, p.12.

exemple, les trois économies ne présentent que peu de complémentarités entre elles.²⁵⁴ Au contraire, celles-ci produisent des biens similaires et se retrouvent donc en concurrence pour les débouchés de leurs exportations vers les pays développés.²⁵⁵ Ainsi, loin d'être des partenaires commerciaux naturels, certaines tensions économiques ont émergé entre ses membres comme l'emblématique "Guerre du Poulet" mettant aux prises le Brésil et l'Afrique du Sud.²⁵⁶ Une autre source de tension est l'influence politique et économique grandissante de l'Inde et du Brésil sur le continent africain considéré par Pretoria comme sa zone d'influence naturelle.²⁵⁷

Enfin, l'émergence de la Chine et de ses revendications comme leader des pays en voie de développement secoue quelque peu les pays de l'IBAS.²⁵⁸ L'activisme économique du grand pays sinophone dans les zones d'influences respectives de l'Inde, du Brésil et de l'Afrique du Sud pose également question.²⁵⁹ Ce constat étant néanmoins un peu différent dans le chef du Brésil où l'on voit cet activisme chinois comme une opportunité de développer les relations commerciales avec la Chine.²⁶⁰

3.3.2 BRICS

L'acronyme BRIC est apparu la première fois en 2001 dans une étude menée par Jim O'Neill pour la banque Goldman Sachs.²⁶¹ Cet acronyme faisait référence à quatre économies émergentes : le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine, dont les performances économiques attendues étaient bien supérieures à celles prévues pour le G-7.²⁶² Ce n'est pourtant qu'en mai 2008 que la première réunion entre les quatre Etats eu lieu à Iekaterinbourg, en Russie. Cette réunion fut suivie un an après par le premier sommet des BRIC, dans la même ville. Depuis lors, les pays se réunissent chaque année pour un sommet diplomatique. Les quatre pays initiaux ont été rejoints par l'Afrique du Sud en 2011, devenant de facto les BRICS. Ces pays ont progressivement pris de plus en

²⁵⁴ Idem, p.24.

²⁵⁵ R. BERI, op.cit., p.824.

²⁵⁶ P. NEL, I. TAYLOR, op.cit, p.1096.

²⁵⁷ M. VIEIRA, C. ALDEN, " India, Brazil, and South Africa (IBSA): South-South cooperation and the paradox of regional leadership ", *Global Governance*, 2011, n°4, p.523.

²⁵⁸ R. BERI, op.cit., p.828.

²⁵⁹ M. VIEIRA, C. ALDEN, op.cit., p.522.

²⁶⁰ Idem, p.523.

²⁶¹ Z. LAIDI, " BRICS : Sovereignty power and weakness ", *International Politics*, 2012, n°5, p.616.

²⁶² J. VICENTE DE SA PIMENTEL, op.cit., p.54.

plus d'importance sur la scène économique mondiale pendant les années 2000 et sont devenus incontournables dans l'analyse des relations internationales. En effet, en 2010, les cinq pays des BRICS représentaient plus de 18% du PIB mondial et pas moins de 43% de la population mondiale.²⁶³ La Chine, à elle seule, représentait néanmoins la moitié du poids des BRICS la même année (9,2% du PIB mondial contre 3,6% dix ans plus tôt).²⁶⁴ Le Brésil, quant à lui contribuait à 3,3% de la richesse mondiale.²⁶⁵ De plus, ces pays sont responsables d'une partie importante de la croissance de l'économie mondiale (à hauteur de 46,3% entre 2000 et 2008).²⁶⁶ Entre 2003 et 2009, le commerce intra-BRIC (hors Afrique du Sud) a augmenté de plus de 500% contribuant grandement à cette croissance économique mondiale.²⁶⁷ L'acronyme est ainsi devenu très prisé par les médias, même si dans les faits les BRICS ne représentent pas un ensemble particulièrement homogène.²⁶⁸

Dans la littérature scientifique, il est généralement admis que deux événements contextuels ont contribué au rapprochement des pays des BRICS. D'une part, l'intervention américaine en Irak en 2003 menée de manière unilatérale a mis en avant le principe de guerre préemptive.²⁶⁹ Un principe qui entre contradiction avec la vision des relations internationales partagée par les pays des BRICS qui, de manière générale, sont de fervents défenseurs d'un principe de non-intervention et de respect de la souveraineté nationale. D'autre part, la crise économique de 2008-2009 a renforcé la légitimité des BRICS, qui ont revendiqué une responsabilité plus importante dans la gouvernance économique mondiale en mettant en avant leur rôle de créateur et l'importance qu'ils représentent dans la croissance économique mondiale.²⁷⁰ Ils se sont ainsi posés en garant de la stabilité économique mondiale, en contraste avec les pays développés qui ont davantage souffert de la crise économique et financière.

²⁶³ D. NAYYAR, "BRICS, developing countries and global governance", *Third World Quarterly*, 2016, n°4, p.575.

²⁶⁴ Idem, p.580.

²⁶⁵ Ibidem.

²⁶⁶ J. VICENTE DE SA PIMENTEL, op.cit., p.54.

²⁶⁷ O. STUENKEL, "Emerging powers and status: The case of the first BRICs summit", *Asian Perspective*, 2014, n°1, p.4.

²⁶⁸ P. HOWLETT-MARTIN, op.cit., p.44.

²⁶⁹ Z. LAIDI, p.616.

²⁷⁰ Idem, p.624.

Il apparaît que la création de plateforme de coordination et coopération des BRICS a en effet été catalysée par une conjoncture internationale favorable qui a stimulé leurs revendications sur la scène internationale. Malgré leurs divergences, les BRICS s'accordent ainsi, dans les grandes lignes, sur ce à quoi devrait ressembler le système international dans l'avenir. A cet égard, ils défendent un monde multipolaire dans lequel l'unipolarité américaine serait relativisée par les autres pôles de puissance du système.²⁷¹ En ce sens, les pays des BRICS partagent une perception du système international qui diffère de celle communément admise dans le monde occidental.²⁷² La vision proposée par les BRICS implique ainsi une redistribution du poids des Etats au sein des institutions internationales existantes. Cette idée se retrouve, en effet, de manière récurrente dans les déclarations conjointes successives des pays de BRICS. Ainsi, dès leur première réunion en 2008, les ministres s'accordent sur le besoin de construire *“a more democratic international system founded on the rule of law and multilateral diplomacy [which] is an imperative of our time.”*²⁷³ En 2009, dans une déclaration de 16 articles, les BRIC²⁷⁴ se sont essentiellement concentrés sur la réforme des institutions internationales financières et économiques.²⁷⁵ L'étendue des domaines de coopération s'est néanmoins rapidement diversifiée. Ainsi, en 2010, la déclaration conjointe du sommet de Brasilia reprenait 33 articles²⁷⁶ et celle-ci intégrait une nouvelle dimension à la coopération intra-BRIC en autorisant certains groupes de la société civile (académiciens, agents économiques,..) à y participer.²⁷⁷ Ainsi, même si la principale préoccupation des BRIC est économique²⁷⁸, ces pays ont également tenté d'élargir les domaines dans lesquels ils pourraient coopérer. Cette volonté de coopérer traduit un désir d'exercer, à travers ce forum, une influence plus importante sur le système international dominé par les Etats développés.

²⁷¹ H. PANT, “The BRICS fallacy”, *The Washington Quarterly*, 2013, n°3, p.94.

²⁷² Z. LAIDI, *The BRICS against the West?* Centre d'études et de Recherches Internationales : CERI Strategy Paper, 2011, n°11, p.1.

²⁷³ J. VICENTE DE SA PIMENTEL (ed), *Debating BRICS*, Brasília : FUNAG, 2013, p.192.

²⁷⁴ L'acronyme BRIC est dans ce cas préféré à BRICS car l'Afrique du Sud ne faisait, à l'époque pas partie de la plateforme.

²⁷⁵ J. VICENTE DE SA PIMENTEL, op.cit., p.59.

²⁷⁶ R. BAUMANN, F. DAMICO, A. ERTHAL, M. FOLLY, C. MARCIO, R. FLORES, op.cit., p.25.

²⁷⁷ J. VICENTE DE SA PIMENTEL, op.cit., p.60.

²⁷⁸ V. LO, M. HISCOCK (ed.), *The rise of the BRICS in the global political economy: Changing paradigms?*, Cheltenham : Edward Elgar Publishing, 2014, p.5.

Ainsi, les BRIC se sont essentiellement concentrés sur les réformes des institutions internationales et plus particulièrement les institutions économiques et financières.²⁷⁹ En effet, les leaders du G-20 ont soutenu la majorité des recommandations avancées au sommet de Londres par les pays des BRIC, attestant ainsi de leur capacité à influencer l'agenda des négociations internationales.²⁸⁰ Les résultats obtenus dans l'avancement des réformes du FMI et de la BM sont donc, partiellement, attribuables à la consolidation des positions défendues par les BRIC dans le G-20.²⁸¹ Son action au sein du G-20 reste ainsi le principal succès des BRIC, permettant, grâce à la coordination de leur position respective, d'influencer de manière importante l'issue des négociations. Néanmoins, malgré une volonté commune de consolider et démocratiser le multilatéralisme, la coopération intra-BRICS est minée par les divergences qui les séparent.

Si les BRICS partagent certaines similitudes liées à leur performance économique en tant que pays émergents et à leur manière de percevoir l'ordre international, ils partagent peu d'intérêts communs et peuvent être considérés, à bien des égards, comme des rivaux politiques.²⁸² Ainsi, la coopération intra-BRICS reste complexe et présente de nombreux défis. Leur volonté de réformer les Nations unies divergent ainsi, par exemple, du fait de la place qu'ils occupent actuellement dans les institutions. Alors que Brésil et l'Inde revendiquent un siège de membre permanent au Conseil de Sécurité, la Russie et la Chine en sont membres permanents depuis 1945. Soucieuse de ne pas laisser l'Inde accéder à une telle position de prestige, la Chine s'est ainsi avérée être un des principaux obstacles à la réforme du CSNU proposée par le G-4.²⁸³ De plus, les pays de l'IBAS affirment que leur caractère démocratique est une des composantes principales de leur identité. Au vu de la nature non-démocratique des régimes politiques de la Russie et de la Chine, une orientation politique commune apparaît très compliquée.²⁸⁴ Outre la dimension politique, les économies des BRICS ne présentent pas de complémentarités particulières.²⁸⁵ En plus de la compétition économique présente entre les pays des BRICS, le poids économique et commercial

²⁷⁹ Voir la partie sur les réformes du FMI et de la BM.

²⁸⁰ O. STUENKEL, *op.cit.*, p.2.

²⁸¹ R. BAUMANN, F. DAMICO, A. ERTHAL, M. FOLLY, C. MARCIO, R. FLORES, *op.cit.*, p.68.

²⁸² V. LO, M. HISCOCK (ed.), *op.cit.*, p.194.

²⁸³ H. PANT, *op.cit.*, p.101.

²⁸⁴ Z. LAIDI, *op.cit.*, p.617.

²⁸⁵ V. LO, M. HISCOCK (ed.), *op.cit.*, p.12.

de la Chine représente également un important défi au développement des relations intra-BRICS.

La Chine est devenue, en 2009, le premier partenaire commercial du Brésil dépassant ainsi les Etats-Unis²⁸⁶ qui avaient traditionnellement occupé cette place. Les échanges commerciaux ont ainsi augmenté de manière exponentielle au cours des deux mandats du Président Lula (entre 2001 et 2011 les échanges ont augmenté de plus de 2000% pour atteindre 71,27 milliards de dollars)²⁸⁷. L'excédent de la balance commerciale, à hauteur de 5,19 milliards de dollars en 2010²⁸⁸ est également favorable au Brésil. Si les relations sino-brésiliennes sont considérées par les diplomates brésiliens comme indispensables à l'émergence du pays lusophone sur la scène internationale²⁸⁹, celles-ci soulèvent néanmoins certaines interrogations. A cet égard, Daniel Cardoso relève trois dimensions de la relation économique sino-brésilienne qui posent certains problèmes du point de vue brésilien. D'abord, l'évaluation de leur devise respective est plutôt défavorable au Brésil. En effet, alors que le yuan est sous-évalué, le real brésilien est surévalué ce qui rend les produits brésiliens très peu compétitifs par rapport à ceux produits en Chine.²⁹⁰ Ensuite, la structure de leurs échanges commerciaux pose également question. La Chine importe principalement du Brésil des biens primaires et y exporte des biens manufacturés²⁹¹, donnant à leur relation commerciale une forme moins favorable au Brésil. Enfin, la Chine concurrence le Brésil sur le marché sud-américain et africain et lui fait ainsi perdre des parts de marché.²⁹²

En définitive, si les pays des BRICS ont un potentiel d'influence considérable en tant que coalition sur la scène internationale, la profondeur de leur coopération reste limitée. En effet, les BRICS partagent une approche souverainiste et évitent, par conséquent, de partager leurs prérogatives nationales.²⁹³ Leur rapprochement s'est ainsi construit sur des "agendas économiques d'opportunités plutôt que de réelles

²⁸⁶ D. CARDOSO, "China-Brazil : a strategic partnership in an evolving world order", *East Asia*, 2013, n°1, p.36.

²⁸⁷ Idem, p.42.

²⁸⁸ R. BAUMANN, F. DAMICO, A. ERTAL, M. FOLLY, C. MARCIO, R. FLORES, op.cit., p.32.

²⁸⁹ P. HOWLETT-MARTIN, op.cit., p.46.

²⁹⁰ D. CARDOSO, op.cit., p.46.

²⁹¹ Ibidem.

²⁹² Idem, p.48.

²⁹³ Z. LAIDI, op.cit., p.623.

solidarités.”²⁹⁴ Si d’un point de vue défensif la coalition est donc solide vis-à-vis des pays occidentaux, elle s’avère, à l’inverse, moins performante dans sa dimension offensive.²⁹⁵ Les rivalités politiques et économiques entre ses membres font, de ce fait, obstacle au développement d’une coopération plus poussée et plus efficace et donne actuellement aux BRICS un air de groupe de pression plutôt qu’une forme plus institutionnalisée de coopération étatique.²⁹⁶

²⁹⁴ P. HOWLETT-MARTIN, *op.cit.*, p.45.

²⁹⁵ Z. LAIDI, *op.cit.*, p.615.

²⁹⁶ V. LO, M. HISCOCK (ed.), *op.cit.*, p.204.

4 Evaluation de la relation entre le Brésil et les Etats-Unis

4.1 Synthèse : prises de position à travers une démarche collective

En développant les axes stratégiques de la politique de Lula, il apparaît clairement que le Brésil s'est affirmé dans sa relation avec les Etats-Unis, tout en conservant néanmoins de bonnes relations avec son voisin du nord. En effet, l'analyse des stratégies brésiliennes permet d'identifier concrètement des prises de position brésiliennes qui divergent de celles défendues par l'administration américaine. A travers son action extérieure, le Brésil a ainsi activement fait valoir ses intérêts et n'a pas hésité à parfois le faire en désaccord avec les Etats-Unis, en s'opposant, par exemple, à l'invasion de l'Irak. Sous la présidence Lula, les prises de position assez fermes vis-à-vis des Etats-Unis se sont souvent faites à travers l'élaboration de coalitions au sein des organisations régionales et internationales.

Ainsi, le Brésil s'est opposé, à travers le G-20 aux régimes de subventions agricoles préconisés par les Etats-Unis et l'Union Européenne dans les négociations commerciales à l'OMC. La coalition, grâce à sa détermination, a réussi à résister aux propositions des pays développés. De même, à travers le processus d'intégration régionale, le Brésil a pu mettre sur pied un projet d'intégration qui n'incluait pas les Etats-Unis. De plus, les négociations concernant la ZLEA ont disparu de l'agenda sud-américain à la suite de l'opposition brésilienne. A travers ce même processus, il a également critiqué l'accord entre les Etats-Unis et la Colombie instituant de nouvelles bases militaires sur le territoire colombien.

Le Brésil a également activement joué la carte des institutions internationales en menant avec le G-4 une initiative visant à réformer le Conseil de Sécurité. Bien que celle-ci ait échoué, elle témoigne d'une pression de plus en plus importante sur les institutions internationales. Une pression qui s'est avérée plus fructueuse pour les

actions visant les réformes des institutions économiques et financières internationales, puisque l'allocation des quotes-parts entre pays a été quelque peu modifiée.

Sous la présidence Lula, il est clair que l'activité diplomatique entreprise conjointement avec les pays en voie de développement (mais pas uniquement, également avec le G-4), a permis, dans une certaine mesure, d'équilibrer davantage les relations internationales en mettant en avant l'importance croissante des pays du Sud dans la prise de décision au niveau international.

4.2 Prise de position vis-à-vis des Etats-Unis : exemples du Honduras et de l'Iran

Cette partie présentera deux cas de gestion de crise internationale où les positions brésiliennes et américaines ne concordaient pas. Si cela est arrivé à plusieurs reprises, seuls le coup d'état au Honduras survenu en 2009 et la prise de position sur le dossier nucléaire iranien (2010) seront développés ici. Dans la gestion de ces deux crises, le Brésil a tenté de s'affirmer comme un acteur incontournable en prenant des initiatives. Il convient donc d'essayer d'évaluer une prise de position plus directe sur la scène internationale et de l'interpréter en perspective de la relation Brésil-Etats-Unis.

Coup d'état au Honduras en 2009

Le 28 juin 2009, le Président hondurien Manuel Zelaya est réveillé par des militaires et des membres de la police qui le font prisonnier.²⁹⁷ Le Président est ainsi renversé et Roberto Micheletti est proclamé comme le nouveau président du Honduras. Le Président Zelaya était accusé par l'opposition de vouloir, via un référendum, modifier la constitution en sa faveur²⁹⁸ et ainsi pouvoir exercer un nouveau mandat présidentiel. Un président hondurien pouvait, en effet, n'exercer constitutionnellement qu'un seul mandat.²⁹⁹ Le coup d'état fut à l'époque directement condamné par le Brésil, les Etats

²⁹⁷ R. FASQUELLE, « The 2009 coup and the struggle for democracy in Honduras », *NACLA Report on the Americas*, 2011, n°1, p.16.

²⁹⁸ A. STEINER, M. MEDEIROS, R. LIMA, « From Tegucigalpa to Teheran: Brazil's diplomacy as an emerging Western country », *Revista Brasileira de Política Internacional*, 2014, n°1, p.47.

²⁹⁹ R. FASQUELLE, op.cit., p.17.

d'Amérique du Sud et les Etats-Unis qui se prononcèrent pour un rétablissement du régime démocratique.³⁰⁰ Dans un premier temps, le Brésil et les Etats-Unis partagèrent donc une position commune sur la crise. Ainsi, par exemple, les Etats de l'OAS votèrent à l'unanimité, le 4 juillet 2009, la suspension du Honduras comme membre de l'organisation. Cependant les Etats-Unis s'opposèrent à prendre des mesures plus vigoureuses, notamment économiques.³⁰¹ Un changement d'attitude qui souleva les critiques du Président brésilien, reprochant aux Etats-Unis de ne pas tenir leur parole et de montrer peu de volonté et d'engagement ferme vis-à-vis de Micheletti.³⁰² Le Brésil, quant à lui, décida de suspendre l'accord d'exemption de visa qu'il avait signé avec le Honduras en 2004³⁰³, tout en affichant explicitement son soutien pour l'ancien Président Zelaya. Après avoir passé deux mois à l'étranger, celui-ci revint à Tegucigalpa où il séjourna à l'ambassade brésilienne.

A partir de la mi-septembre, les Etats-Unis, accompagnés de la « coalition of the willing » refusèrent, à travers l'OAS, toutes les résolutions mettant en cause la légitimité des élections devant être tenues en novembre de la même année.³⁰⁴ Une position adoptée par l'administration américaine qui, de facto, supportait indirectement le coup d'état³⁰⁵, étant donné que celles-ci devaient se tenir sans le rétablissement de Zelaya au pouvoir. Ainsi, pour Garcia, l'ambiguïté de la position américaine en reconnaissant les élections et en refusant de mettre davantage de pression sur Micheletti, a conforté le nouveau pouvoir à mettre en œuvre leur stratégie.³⁰⁶ Le Brésil quant à lui resta ferme sur sa position, à l'inverse des Etats-Unis qui pensaient que les nouvelles élections permettraient d'améliorer la situation en « recommençant à zéro ».³⁰⁷ La divergence de position devint encore plus claire à la sortie des élections de novembre quand les Etats-Unis reconnurent les résultats et l'élection de Porfirio Lobo en tant que nouveau président hondurien, alors que le

³⁰⁰ C. PECEQUILO, op.cit., p.147.

³⁰¹ A. MAIN, « A New Chapter of Engagement' : Obama and the Honduran Coup », *NACLA Report on the Americas*, 2010, n°1, p.18.

³⁰² R. FASQUELLE, op.cit., p.16.

³⁰³ A. STEINER, M. MEDEIROS, R. LIMA, op.cit., p.48.

³⁰⁴ A. MAIN, op.cit., p.19.

³⁰⁵ C. PECEQUILO, op.cit., p.147.

³⁰⁶ Ibidem.

³⁰⁷ A. MAIN, op.cit., p.20.

Brésil, conjointement avec les autres membres du MERCOSUL, s'y opposait.³⁰⁸ Une décision qui laissa les Etats-Unis isolés dans leur relation avec l'Amérique latine.³⁰⁹

La prise de position brésilienne dans la crise hondurienne témoigne ainsi d'un certain degré d'autonomie vis-à-vis des Etats-Unis. Leurs positions respectives se sont, en effet, éloignées au fur et à mesure de l'avancement de la crise. En ce sens, l'engagement brésilien reflète l'affirmation du Brésil comme un acteur majeur sur la scène régionale et internationale. Ainsi pour Steiner, Medeiros et Lima, la position ferme défendue par le Brésil lui a permis de se retrouver comme figure de proue dans la gestion de la crise hondurienne, en défendant les principes démocratiques au niveau international et en poursuivant ses propres objectifs et ambitions internationales.³¹⁰

Le dossier nucléaire iranien

La question du nucléaire iranien est également une problématique intéressante dans l'étude de l'émergence du Brésil en tant que puissance globale. En effet, le Brésil et les Etats-Unis partageaient également une vision différente de la manière dont il fallait gérer le dossier iranien. En octobre 2009, les négociations poursuivies entre l'Iran, les Etats-Unis et d'autres puissances mondiales échouèrent.³¹¹ Refusant d'envoyer leur uranium se faire enrichir dans les pays occidentaux, l'Iran a déclaré vouloir lancer un programme national d'enrichissement d'uranium à 20%.³¹² L'annonce contribua à tendre encore davantage les relations entre l'Iran et les Occidentaux. Le même mois, l'AIEA publia un rapport confirmant la construction d'une deuxième usine dans laquelle l'enrichissement d'uranium pourrait être réalisé.³¹³ A la suite de ces événements, les Etats-Unis, entre autres, entreprirent de convaincre le Conseil de Sécurité d'appliquer des sanctions économiques multilatérales sur l'Iran.³¹⁴

³⁰⁸ A. LOWENTHAL, L. WHITEHEAD, D. VAUGHAN-WHITEHEAD (ed.), *Shifting the balance : Obama and the Americas*, Washington D.C. : Brookings Institution Press, 2011, p.47.

³⁰⁹ Ibidem.

³¹⁰ A. STEINER, M. MEDEIROS, R. LIMA, op.cit., p.48.

³¹¹ M. OZKAN, « Turkey–Brazil Involvement in Iranian Nuclear Issue : What Is the Big Deal? », *Strategic Analysis*, 2010, n°1, p.27.

³¹² Ibidem.

³¹³ B. MUXAGATO, « Les relations Brésil-Iran et la question du nucléaire », *Securite globale*, 2010, n°12, p.408.

³¹⁴ S. MALONEY, G. VIVARAT, « Téhéran/Washington : une relation immobile? », *Politique étrangère*, 2011, n°3, p.584.

Le Brésil de Lula qui entretenait de bonnes relations avec l'Iran s'opposait, par la voix de Celso Amorim, à l'application de sanctions « unilatérales » des Etats-Unis ou de l'Union Européenne.³¹⁵ En effet, le Brésil défendait le droit à « *un usage « pacifique » du nucléaire et à l'enrichissement de l'uranium dans le respect des accords internationaux* ». ³¹⁶ La diplomatie brésilienne, conjointement avec la Turquie, a lancé une initiative diplomatique pour poursuivre les négociations et éviter le Conseil de Sécurité d'appliquer des sanctions. Lula préconisait ainsi le dialogue pour éviter d'isoler l'Iran sur la scène internationale.³¹⁷ En s'impliquant dans un dossier épineux des affaires mondiales, Lula avait l'occasion de démontrer l'ampleur de son pays comme nouveau protagoniste majeur des relations internationales. Parallèlement à cet engagement diplomatique, le Brésil redevint en 2010 membre non-permanent du Conseil de Sécurité.³¹⁸ Cette situation a ainsi favorisé le Brésil dans sa volonté de servir d'intermédiaire et de médiateur entre les pays du Nord et les pays du Sud en s'installant comme acteur politique important au Moyen-Orient.³¹⁹

L'initiative diplomatique turquo-brésilienne aboutit à un accord trilatéral basé sur les propositions faites précédemment par le P5+1 (les cinq membres de Conseil de Sécurité accompagnés de l'Allemagne).³²⁰ Celso Amorim et son homologue turque annoncèrent ainsi officiellement l'aboutissement couronné de succès de leur initiative conjointe.³²¹ L'accord prévoyait, notamment, l'envoi de 1200 kilogrammes d'uranium à enrichissement bas vers la Turquie, ce qui était initialement prévu par la proposition d'octobre 2009.³²² La déclaration ne fut néanmoins pas accueillie avec beaucoup d'enthousiasme. Ainsi, le lendemain de celle-ci, le Conseil de Sécurité présenta une nouvelle proposition concernant les sanctions multilatérales envers l'Iran.³²³ Les Etats-Unis restèrent critiques vis-à-vis de l'initiative diplomatique et continuèrent de

³¹⁵ B. MUXAGATO, op.cit., p.408.

³¹⁶ E. KARMON, « Amérique Latine, défi de l'Iran aux États-Unis dans leur arrière-cour », *Outre-Terre*, 2011, n°2, p.540.

³¹⁷ B. MUXAGATO, op.cit., p.409.

³¹⁸ C. PATTI, « Brazil and the nuclear issues in the years of the Luiz Inácio Lula da Silva government (2003-2010) », *Revista brasileira de política internacional*, 2010, vol.LIII, n°2, p.189.

³¹⁹ E. KARMON, op.cit., p.541.

³²⁰ M. OZKAN, op.cit., p.27.

³²¹ C. PATTI, op.cit., p.192.

³²² M. OZKAN, op.cit., p.27.

³²³ A. STEINER, M. MEDEIROS, R. LIMA, op.cit., p.51.

faire pression sur la Conseil de Sécurité pour adopter les sanctions. Aux environs de mi-juin 2010, le Conseil de Sécurité vota la résolution 1929 ayant pour objet de mettre en œuvre ces sanctions³²⁴, faisant ainsi échouer les négociations entreprises par le Brésil et la Turquie. Douze membres du Conseil votèrent ainsi pour celle-ci, deux s'y opposèrent (Brésil et Turquie) et le Liban s'abstint.³²⁵

Si la tentative brésilienne de « court-circuiter »³²⁶ diplomatiquement le Conseil de Sécurité et les grandes puissances qui y siègent n'a pas aboutie, celle-ci incarne néanmoins une dimension importante dans la quête d'autonomisation du Brésil vis-à-vis de Washington. En effet, le fait d'avoir atteint un accord là où les grandes puissances avaient échoué peut être interprété comme une étape importante de l'affirmation brésilienne sur la scène internationale. Ce cas-ci est d'autant plus intéressant que l'Itamaraty s'était montré traditionnellement prudent dans la conduite de sa politique étrangère au Moyen-Orient.³²⁷ De manière connexe, cet accomplissement diplomatique par des pays en voie de développement ouvre, selon Mehmet Ozkan, une nouvelle fenêtre sur le débat de l'efficacité et la légitimité des institutions internationales actuelles³²⁸ en mettant en avant l'importance de ces pays dans la gestion des crises internationales à venir.

³²⁴ C. PATTI, op.cit., p.192.

³²⁵ M. OZKAN, op.cit., p.27.

³²⁶ B. MUXAGATO, op.cit., p.407.

³²⁷ A. AIT-CHAALAL, « Les relations du Brésil avec les Etats-Unis durant la Présidence Lula : l'affirmation d'un protagoniste majeur au niveau régional et international », *Intellector*, 2015, n°22, p.158.

³²⁸ M. OZKAN, op.cit., p.30.

Conclusion

Les années Lula se terminent en 2010 en confirmant, sur la scène internationale, l'émergence du Brésil en tant qu'acteur majeur des relations internationales. Au cours de ces années, le Brésil a, en effet, affirmé de plus en plus son autonomie vis-à-vis des Etats-Unis dans la conduite de sa politique étrangère. Ainsi, les préceptes théoriques sur l'autonomie, avancés par Russel et Tokatlian, sont confortés par l'analyse de l'action extérieure brésilienne sous l'ère Lula. Pour ceux-ci, le degré d'autonomie en politique étrangère est associé à la capacité d'un état à maximiser sa puissance (*Hard* ou *Soft*) et aux aléas du contexte international.

L'activisme diplomatique du Président Lula a très clairement contribué à accroître le *Soft Power* brésilien. A travers la promotion active de la démocratie, des droits de l'Homme, de la lutte contre le réchauffement climatique et sa volonté d'établir un système international juste et représentatif, le Brésil de Lula a rapidement consolidé son image de « bon citoyen mondial ». Une image qui fut également confirmée par la politique développementaliste envers les pays les plus pauvres (coopération Sud-Sud) et une certaine bienveillance dans le processus d'intégration régionale (création du FOCEM afin de réduire les asymétries entre les membres du MERCOSUL). Outre le polissage de son image, le Brésil s'est aussi affirmé comme un interlocuteur et un médiateur incontournable entre les pays du Sud et les pays du Nord, ce qui lui accorde une importance nouvelle dans les affaires régionales et internationales.

Cette tendance peut être aussi interprétée à la lumière d'une conjoncture internationale globalement favorable. Ainsi, les attentats du 11 septembre et l'invasion en Irak qui a suivi ont suscité des interrogations toujours plus nombreuses quant à la légitimité et au bon fonctionnement des institutions internationales sous leur forme actuelle. La crise financière de 2008-2009 a, dans une perspective similaire, contribué à une remise en cause plus importante encore de l'allocation des pouvoirs qui a longtemps prévalu au sein du Fond Monétaire International et de la Banque Mondiale. Ainsi, le contexte international dans lequel s'est développée la diplomatie active et ambitieuse de l'administration Lula semble avoir joué un rôle dans le rapprochement des pays émergents et a également donné plus de substance aux revendications concernant les

réformes des institutions internationales. Le charisme et la popularité du Président lui-même, sur la scène nationale comme internationale, ont également contribué au succès de son action extérieure et à la visibilité du Brésil au niveau mondial.

Malgré l'entretien de bonnes relations diplomatiques avec les pays du Nord, l'action extérieure brésilienne et ses projets de réformer l'ordre international se sont parfois heurtés à la résistance des pays développés, peu enclin à partager les prérogatives dont ils disposent. De même, les revendications concernant la réforme des institutions internationales sont souvent fragilisées voire mise à mal par les différences et divergences entre les pays du Sud. Dans la pratique, les stratégies brésiennes de politique étrangère n'atteignent pas toujours, par conséquent, les résultats rhétoriquement espérés.

Ainsi, si l'émergence du Brésil comme protagoniste majeur dans les relations internationales reste une entreprise complexe et difficile, elle n'en reste pas moins réelle. En définitive, la vigoureuse quête brésilienne pour l'établissement d'un ordre international plus représentatif et plus juste est également porteuse d'une dimension symbolique importante, qui nous invite à repenser en profondeur les fondements de l'architecture institutionnelle internationale.

Bibliographie :

Monographies :

ALBARET Mélanie, *Puissances moyennes dans le jeu international : Le Brésil et le Mexique aux Nations unies*, Paris : Presses de Sciences Po, 2014, 213p.

BRICENO-RUIZ José, RIVALO Andrés, *Brazil and Latin America : Between the Separation and Integration Paths*, Lanham : Lexington Books, 2017, 198p.

BISWARO Joram Mukama, *The quest for regional integration in Africa, Latin America and beyond in the twenty first century : experience, progress and prospects : rhetoric versus reality : a comparative study*, Brasília : Fundação Alexandre de Gusmão, 2011, 460p.

CORRÊA Luiz Felipe de Seixas, *Brazil in the United Nations : 1946-2011*, Brasília : Fundação Alexandre de Gusmão, 2013, 969p.

DELCOURT Laure, *Le Brésil de Lula, un bilan contrasté*, Paris : Syllepse Eds, 2010, 224p.

DE QUEIRÓS MATTOSO Kátia, ROLLAND Denis, *Le Brésil, l'Europe et les équilibres internationaux : XVIe-XXe siècles* Paris : Presses Paris Sorbonne, 1999, 342p.

GERVAISE YVES, *Géopolitique du Brésil : les chemins de la puissance*, Paris : Presse universitaire de France, 2012, 176p.

HIRST Monica, *Understanding Brazil-United States relations : contemporary history, current complexities and prospects for the 21st century*, Brasília : Fundação Alexandre de Gusmão, 2013, 281p.

HOWLETT-MARTIN Patrick, *La politique étrangère du Brésil (2003-2010): une émergence contestée*, Editions L'Harmattan, 2012, 193p.

HUSAR Jörg, *Framing Foreign Policy in India, Brazil and South Africa*, Switzerland: Springer, 2016, 257p.

JAGUARIBE Hélio, *Brazil, the world and man today : various studies*, Brasília : Fundação Alexandre de Gusmão, 2009. 752p.

MARES David, TRINKUNAS Harold, *Aspirational power : Brazil on the long road to global influence*, Washington D.C. : Brookings Institution Press, 2016, 240p.
VIGENANI Tullo, CEPALUNI Gabriel, *Brazilian Foreign Policy in Changing Times : The quest for autonomy from Sarney to Lula*, Lanham : Lexington Books, 2009, 169p.

Ouvrages collectifs :

BAUMANN Renato, DAMICO Flávio, ERTHAL Adriana, FOLLY Maiara, MARCIO, Carlos, FLORES Renat, *BRICS : studies and documents*, Brasília : FUNAG, 2017, 350p.

CASANOVA Lourdes, KASSUM Julian, *The Political Economy of an Emerging Global Power : in search of the Brazil dream*, London : Palgrave Macmillan, 2014, 202p.

KENKEL Kai Michael, CUNLIFFE Philip (ed.), *Brazil as a Rising Power : Intervention norms and the contestation of the global order*, Routledge, 2016, 195p.

LO Vai Io, HISCOCK Mary (ed.), *The rise of the BRICS in the global political economy: Changing paradigms?*, Cheltenham : Edward Elgar Publishing, 2014, 327p.

LOVE Joseph, BAER Werner (ed.), *Brazil under Lula : economy, politics, and society under the worker-president*, New York : Springer, 2009, 326p.

LOWENTHAL Abraham F., WHITEHEAD Lawrence, VAUGHAN-WHITEHEAD Daniel (ed.), *Shifting the balance : Obama and the Americas*, Washington D.C. : Brookings Institution Press, 2011, 193p.

MAYER Thomaz (ed), *Brazilian foreign policy handbook : positions adopted by Brazil in 2008-2009*, Brasilia : FUNAG, 2010, 256p.

MINISTERIO DAS RELACOES EXTERIORES : SECRETARIA DE PLANEJAMENTO, *Brazilian Foreign Policy Handbook*, Brasília : Alexandre de Gusmão Foundation, 2008, 348p.

VICENTE DE SA PIMENTEL José (ed), *Brazil, BRICS and the international agenda* Brasília : FUNAG, 2013, 609p.

VICENTE DE SA PIMENTEL José (ed), *Debating BRICS*, Brasília : FUNAG, 2013, 284 p.

Articles scientifiques :

AIT-CHAALAL Amine, « Les relations du Brésil avec les Etats-Unis durant la Présidence Lula : l’affirmation d’un protagoniste majeur au niveau régional et international », *Intellector*, 2015, vol.XI, n°22, pp.148-160.

BANDEIRA Luiz Alberto Moniz, “ Brazil as a regional power and its relations with the United States ”, *Latin American Perspectives*, 2006, vol.XXXIII, n°3, pp.12-27.

BARBOSA-FILHO Nelson, “ An unusual economic arrangement : the Brazilian economy during the first Lula administration, 2003–2006 ”, *International Journal of Politics, Culture, and Society*, 2008, vol. IXX, n°3-4, pp.193-215.

BERI Ruchita, “ IBSA dialogue forum : An assessment ”, *Strategic Analysis*, 2008, vol.XXXII, n°5, pp.809-831.

BERTONHA João Fábio, “ Brazil : an emerging military power? The problem of the use of force in Brazilian international relations in the 21st century ”, *Revista Brasileira de Política Internacional*, 2010, vol.LIII, n°2, pp.107-124.

BOTELHO João Carlos Amoroso, “ The reduction of asymmetries in MERCOSUR as a way of development aid and South-South Cooperation: the case of FOCEM ”, *Geopolítica (s). Revista de estudios sobre espacio y poder*, 2013, vol.IV, n°1, pp.43-62.

BLUM Yehuda Z, “Proposals for UN Security Council Reform”, *The American Journal of International Law*, 2005, vol.XCIX, n°3, pp. 632-649.

BRICEÑO-RUIZ José, RIBEIRO HOFFMANN Andrea, “ Post-hegemonic regionalism, UNASUR, and the reconfiguration of regional cooperation in South America ”, *Canadian Journal of Latin American and Caribbean Studies*, 2015, vol.XL, n°1, pp.48-62.

BRY Sandra, “ Brazil’s Soft-Power Strategy : The Political Aspirations of South–South Development Cooperation ”, *Foreign Policy Analysis*, 2017, vol.XIII, n°2, pp.1-43.

CARDOSO Daniel, “ China-Brazil : a strategic partnership in an evolving world order ”, *East Asia*, 2013, vol.XXX, n°1, pp. 35-51.

CAVALCANTE Fernando, “ Rendering peacekeeping instrumental? The Brazilian approach to United Nations peacekeeping during the Lula da Silva years (2003-2010) ”, *Revista Brasileira de Política Internacional*, 2010, vol.LIII, n°2, pp.142-159.

CHAVES Jardim Maria, “ L’État et le Marché dans le Brésil contemporain (2003-2012) : Le Programme d’Accélération de la Croissance (PAC) ”, *Problèmes d’Amérique latine*, 2014, vol.III, n°94, pp.11-24

CHATIN Mathilde, “ Brazil : analysis of a rising soft power ”, *Journal of Political Power*, 2016, vol.IX, n°3, pp.369-393.

CLOUTIER Mathieu, “ La montée d’une deuxième puissance dans le continent américain : examen des relations entre le Brésil et les États-Unis sous Lula et Rousseff ”, *Chroniques des Amériques*, 2015, vol.XV, n°3, pp.1-11.

CROOK John R., « US views on UN reform, Security Council expansion », *The American Journal of International Law*, 2005, vol.XCIX, n°4, pp.906-908.

DE ALMEIDA Paulo Roberto, “ Never before seen in Brazil : Luis Inácio Lula da Silva's grand diplomacy ”, *Revista brasileira de política internacional*, 2010, vol.LIII, n°2, pp.160-177.

DABENE Olivier, “ L’Union des nations sud-américaines (Unasur) : le nouveau visage pragmatique du régionalisme sud-américain ”, *Etudes du CERI*, 2010, n°170-171, pp.20-25.

DO REGO MONTEIRO Licio, “ Géopolitique de la sécurité en Amérique du Sud : le rôle du Brésil et les dilemmes d’une région en transition “, *L’Espace Politique*, 2017, vol.XXXI, n°1, pp.1-22.

DROULERS Martine, “ Le Brésil, pays émergent ”, *Confins. Revue franco-brésilienne de géographie/Revista franco-brasilera de geografia*, 2016, n° 26, pp.1-10.

DUARTE Rubens, “ The role of Brazil in the multilateral financial system : an analysis of domestic and structural factors (2003-2015) ”, *Bras. Political Sci. Rev.*, 2017, vol.XI, n°3, pp.1-19.

DUARTE, Sérgio de Queiroz, “ The role of Brazil in multilateral disarmament efforts ”, *Rev. bras. polít. int.*, 2017, vol.LX, n°2, pp.1-22.

EFSTATHOPOULOS Charalampos, “ Leadership in the WTO : Brazil, India and the Doha development agenda ”, *Cambridge review of international affairs*, 2012, vol.XXV, n°2, pp.269-293.

FARIA Carlos, PARADIS Clarisse, “ Humanism and solidarity in brazilian foreign policy under Lula (2003-2010) : theory and practice ”, *Brazilian Political Science Review*, 2013, vol.VII, n°2, pp.8-36.

FASQUELLE Rodolfo Pastor, « The 2009 coup and the struggle for democracy in Honduras », *NACLA Report on the Americas*, 2011, vol.XLIV, n°1, pp.16-21.

GENRO Tarso, FIALHO Alonso Jose Antonio, BENEVET Fligenspan Flavio, “ Brésil : pour une nouvelle politique économique ”, *Mouvements*, 2006, vol.III, n°45-46, pp.187-193.

GOLDEMBERG José, ALVIM FEU Carlos, MAFRA Olga, “ The Denuclearization of Brazil and Argentina ”, *Journal for Peace and Nuclear Disarmament*, 2018, vol.I, n°2, pp.383-403.

GOLDSTEIN Andrea, LEMOINE Françoise, “ Les BRIC dans la gouvernance mondiale : les effets de la crise globale ”, *Rapport moral sur l'argent dans le monde 2014*, 2014, pp.237-246.

HAKIM Peter, “ Is Washington Losing Latin America? ”, *foreign affairs*, 2006, pp.39-53.

HUNTINGTON Samuel, “ The Lonely Superpower ”, *Foreign Affairs*, 1999, Volume LXXVIII, n°2, pp.35-49.

PANT Harsh V., “ The BRICS fallacy ”, *The Washington Quarterly*, 2013, vol.XXXVI, n°3, pp.91-105.

FLEMES Daniel, “ India-Brazil-South Africa (IBSA) in the new global order: interests, strategies and values of the emerging coalition ”, *International Studies*, 2009, vol.XLVI, n°4, pp.401-421.

JENNE Nicole, SCHENONI Luis Leandro, URDINEZ Francisco, “ Of words and deeds: Latin American declaratory regionalism, 1994–2014 ”, *Cambridge Review of International Affairs*, 2017, vol.XXX, n°2-3, pp.1-21.

KARMON Ely, « Amérique Latine, défi de l'Iran aux États-Unis dans leur arrière-cour », *Outre-Terre*, 2011, n°2, pp.531-555.

KRAUTHAMMER Charles, “ The unipolar moment ”, *Foreign Aff.*, 1990, vol.LXX, pp.23-33.

LAIDI Zaki, “ Après Cancun : l'OMC en danger ? ”, *Critique internationale*, 2003, vol.IV, n°21, pp. 33-41.

LAIDI Zaki, “ BRICS : Sovereignty power and weakness ”, *International Politics*, 2012, vol.II, n°5, pp.614-632.

LORD Carnes, « Diplomatie publique et *soft power* », *Politique américaine*, 2005, vol.III, n°3, pp.61-72.

LONG Tom, “ The US, Brazil and Latin America : the dynamics of asymmetrical regionalism ”, *Contemporary Politics*, 2018, vol.XXIV, n°1, pp.113-129.

MAIN Alexander, « A New Chapter of Engagement’ : Obama and the Honduran Coup », *NACLA Report on the Americas*, 2010, vol.XLIII, n°1, pp.15-21.

MALAMUD Andrés, “ A leader without followers? The growing divergence between the regional and global performance of Brazilian foreign policy ”, *Latin American Politics and Society*, 2011, vol.LIII, n°3, pp.1-24.

MALIK J. Mohan, “ Security council reform: china signals its veto ”, *World Policy Journal*, 2005, vol.XXII, n°1, pp.19-29.

MALONEY Suzanne, VIVARAT Guylaine, « Téhéran/Washington : une relation immobile? », *Politique étrangère*, 2011, n°3, pp.573-585.

MARIANO Marcelo Passini, JÚNIOR Haroldo Ramanzini, “ Structural limitations of the Mercosur : an analysis based on the Brazilian foreign policy positions ”, *The Latin Americanist*, 2012, vol.LVI, n°2, pp.161-180.

MOURÃO Luciana, JESUS Anderson Macedo de, “ Bolsa Família (Family Grant) Programme : an analysis of Brazilian income transfer programme ”, *Field Actions Science Reports. The journal of field actions*, 2011, n°3, pp.1-7.

MUXAGATO Bruno, « Les relations Brésil-Iran et la question du nucléaire », *Securite globale*, 2010, vol.II, n°12, pp.399-411.

NAYYAR Deepak, “ BRICS, developing countries and global governance ”, *Third World Quarterly*, 2016, vol.XXXVII, n°4, pp.575-591.

NEL Philip, “Redistribution and recognition : what emerging regional powers want”, *Review of International Studies*, 2010, vol.XXXVI, n°4, pp. 951-974.

NEL Philip, TAYLOR Ian, “ Bugger thy neighbour? IBSA and South–South solidarity ”, *Third World Quarterly*, 2013, vol.XXXIV, n°6, pp.1091-1110.

NOVOSSELOFF Alexandra, “L’élargissement du Conseil de sécurité : enjeux et perspectives”, *Relations internationales*, 2006, vol.CXXVIII, n°4, pp. 3-14.

OZKAN Mehmet, « Turkey–Brazil Involvement in Iranian Nuclear Issue : What Is the Big Deal? », *Strategic Analysis*, 2010, vol.XXXV, n°1, pp.26-30.

PAPE Robert A., “ Soft balancing against the United States ”, *International security*, 2005, vol. XXX, n°1, pp.7-45.

PASQUALINI-SALERNO Valeria, “ L’union sud-américaine des nations (UNASUR) ”, *Revue internationale de droit comparé*, 2010, Vol.LXII, n°4, pp.1042-1048.

PATTI Carlo, « Brazil and the nuclear issues in the years of the Luiz Inácio Lula da Silva government (2003-2010) », *Revista brasileira de política internacional*, 2010, vol.LIII, n°2, pp.178-195.

PECEQUILO Cristina Soreanu, “ A new Strategic Dialogue : Brazil-US relations in Lula's presidency (2003-2010) ”, *Revista brasileira de política internacional*, 2010, vol. 53, n°spécial, pp.132-150.

RIFFLART Christine, “ L’émergence des BRIC : le leadership occidental bousculé? ”, *Problèmes économiques*, 2014, pp.5-9.

RUSSELL Roberto, TOKATLIAN Juan Gabriel, “ From antagonistic autonomy to relational autonomy: a theoretical reflection from the Southern Cone “, *Latin American Politics and Society*, 2003, vol.XLV, n°1, pp.1-24.

SARAIVA Miriam Gomes, “ Brazilian foreign policy towards South America during the Lula administration : caught between South America and Mercosur ”, *Rev. bras. polít. int.*, 2010, vol.LIII, n°spe, pp.151-168.

STEINER Andrea Quirino, MEDEIROS Marcelo de Almeida, LIMA Rafael Mesquita de Souza « From Tegucigalpa to Teheran: Brazil's diplomacy as an emerging Western country », *Revista Brasileira de Política Internacional*, 2014, vol.LVII , n°1, pp.40-58.

STUENKEL Olivier, “ Leading the disenfranchised or joining the establishment? India, Brazil, and the UN Security Council ”, *Carta Internacional*, 2010, vol.V, n°1, pp.53-63.

STUENKEL Oliver, TOURINHO, Marcos, “ Regulating intervention : Brazil and the responsibility to protect ”, *Conflict, security & development*, 2014, vol.XIV, n°4, pp.379-402.

STUENKEL Oliver, “ Emerging powers and status: The case of the first BRICs summit ”, *Asian Perspective*, 2014, vol.XXXVIII, n°1, pp.89-109.

TREPANT Inès, “ Pays émergents et nouvel équilibre des forces ”, *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2008, vol.VI, n°1991-1992, pp.6-54.

TUDE Joao, MILANI Carlos, “ Brazil’s foreign policy (2003–2010) towards the IMF : rhetorical and political change during Lula government ”, *Revue canadienne des études latino-américaines et caraïbes*, 2015, vol.XL, n°1, pp.116-138.

VEDRINE Hubert, “ Les États-Unis : hyperpuissance ou empire ? ”, *Cités*, 2004, vol.IV, n°20, pp.139-151.

VIEIRA Marco Antonio, ALDEN Chris, “ India, Brazil, and South Africa (IBSA) : South-South cooperation and the paradox of regional leadership ”, *Global Governance*, 2011, vol.XVII, n°4, pp.507-528.

WEIFFEN Brigitte, WEHNER Leslie, NOLTE Detlef, “ Overlapping regional security institutions in South America : The case of OAS and UNASUR ”, *International Area Studies Review*, 2013, vol.XVI, n°4, pp.370-389.

WOHLFORTH William C., “ The Stability of a Unipolar World ”, *International Security*, 1999, Vol.XXIV, n°1, pp.5-41.

Publication en série :

Le Monde, Paris, juillet 2005 - septembre 2010 - avril 2018

Internet :

Organisation des Nations unies, *Mission de stabilisation des Nations unies pour la stabilité en Haïti*, <https://peacekeeping.un.org/fr/mission/minustah>, Consulté le 8 juillet 2019.

Base de données de la Banque Mondiale, <https://donnees.banquemondiale.org/>, Consulté le 12 juillet 2019

Itamaraty, *Previous summits, BRICS – BRAZIL - 2019*, <http://brics2019.itamaraty.gov.br/en/about-brics/previous-summits>, Consulté le 14 juillet 2019.

Trinity College - University of Toronto, *Sommet de Pittsburgh : Déclaration des chefs d'états et de gouvernements*, munk school of global affairs and public policy, <http://www.g20.utoronto.ca/2009/2009communiqu0925-fr.html>, Consulté le 14 juillet 2019.

University of Toronto, *Joint Statement of the BRIC Countries' Leaders : Yekatering, Russia, June 16, 2009*, BRICS Information Centre, <http://www.brics.utoronto.ca/docs/090616-leaders.html>, consulté le 14 juillet 2019.

Working Papers :

Chatham House, *Brazil in the World : Brazil's New Role in Global Institutions and the British Response*, Londres, « meeting Summary », 6 novembre 2012, 23p.

FLEMES Daniel, *Emerging middle powers' soft balancing strategy: state and perspectives of the IBSA Dialogue Forum*, German Institute of Global and Area Studies : working paper, 2007, 31p.

GENEST Philipp, *Le Conseil sud-américain de la défense et la nouvelle donne géostratégique en Amérique du Sud*, Centre d'études interaméricaines de l'Université de Laval : Chronique, Avril 2009, 13p.

GRANT Charles, *Russia, China and global governance*, Centre for European reform : “ Report ”, 2012, 115p.

JASMIN Éric, ZINI Sylvain, *Fiche Économique : Le Mercosur (1990-2006)*, Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation de Montréal : Observatoire des Amériques, avril 2006, 73p.

LAIDI Zaki, *The BRICS against the West?*, Centre d'études et de Recherches Internationales : CERI Strategy Paper, 2011, n°11, 12p.

ROUPPERT Bérangère, *La hausse des dépenses militaires des BRICS. Menace pour la sécurité ou aubaine pour l'industrie européenne de l'armement?*, Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité : Note d'Analyse du GRIP, 12 Juin 2012, 24p.

SANTOS Rita, CRAVO Teresa Almeida, *Brazil's rising profile in United Nations peacekeeping operations since the end of the cold war*, NOREF Report, 2014, 8p.

SENONA Joseph, *BRIC and IBSA Forums : Neo-liberals in Disguise or Champions of the South?*, SAIIA : Policy briefing, 2010, 4p.

WALSH Elizabeth, *Le Sommet de Mar del Plata a-t-il enterré la ZLEA?*, Centre d'études interaméricaines de l'Université de Laval : Chronique, janvier 2006, 10p.

ZILLA Claudia, *Brazil's Foreign Policy Under Lula*, German Institute for International and Security Affairs : " SWP Research Paper ", n°2, 2017, 32p.

Documents officiels :

L'ONU - Actualités en bref : Numéro PPQ/4432, Service d'information de l'ONU, 11 juillet 2005.

Mémoires :

FERNANDES Angéline, *La politique étrangère du Brésil depuis l'élection du Président Luis Inacio Lula Da Silva*, mémoire de licence en Science Politique, Lyon : Université Lumière-Lyon-II, 2005, 109p.

LAVALEE-MONTAMBAULT Bruno, *Le niveau d'autonomie du Brésil durant l'administration Lula (2003-2010) : étude du contexte pour l'action et des stratégies de politique étrangère*, Mémoire de licence en Science Politique, Montréal : Université de Montréal, 2012, 186p.

Thèse de doctorat :

PINTO Jaime, *L'UNASUR : la nouvelle voie d'intégration régionale sud-américaine sous l'hégémonie du Brésil*, Thèse de doctorat en Science politique : Université Paris-Est, 2016, 395p.

Brésil, Luiz Inácio Lula da Silva, politique étrangère, Etats-Unis, autonomie.